

ALLARD

Histoire de la famille ALLARD, Louvaines, La Pouëze, Maine et Loire

Auteur : Odile HALBERT <http://www.odile-halbert.com> site sur l'histoire et les modes de vie en Haut-Anjou, dans les actes notariés, les chartriers... Fichier créé 1982 Mis à jour 10.11.2016 **Travaux personnels, tous droits de reproduction réservés**
[histoire du Haut-Anjou](#) | [histoire de Louvaines](#) | [histoire de Montreuil-sur-Maine](#)
 légende [*texte reconstitué par opposition au texte trouvé dans un acte*]

Arbre généalogique descendant interactif

légende :	2
mon ascendance à Guillaume Allard x vers 1600 Julienne Remoué	2
descendance de Guillaume Allard x vers 1600 Julienne Remoué	2
Jean Allard x ca 1623 Madeleine Gastineau	3
René Allard 1x N ? 2x1664 Jacquine Deshayes	4
Mathurin Allard 1x F. Drouet 2x M. Bouverie	5
Denise Allard x1686 Mathurin Mauxion	5
François Mauxion 1x M. Choisi 2x M. Beaumont	6
Pierre Allard x1704 Florence Sureau	6
Jacquine Allard x1727 Pierre Séjourné	6
René Séjourné 1x M. Hamelin 2x M. Legauffre	6
Pierre Séjourné x1762 Jeanne Gernigon	7
François Séjourné x1770 Anne Mansion	7
Renée Séjourné x1804 Tugal Poutier	7
Perrine Poutier x Jean Gareau	7
René Allard x1731 Renée Choisi	7
Pierre Allard x1761 Marie Guilmault	8
Pierre Allard x1794 Perrine Lemanceau	8
François Allard x1828 Anne-Françoise Phelipeau	8
François Allard x1854 Aimée Girardière	9
Louis Allard x1882 Françoise Moreau	9
Magdeleine Allard x1907 Edouard Halbert	9
François Allard x Marie Garnier	9
Théophile Allard 1x M. Bouet 2x M. Menard	10
Marie Allard x Amédée Pasquier	11
Pierre Allard x/1606 Perrine Thibault	11
Jacquine Allard x/1635 Pierre Chesneau	12
Jeanne Chesneau x1662 François Boulay	12
Pierre Boulay x 1689 Marie Durand	12
Marie Boulay x1733 Julien Faucillon	12
Marie-Rose Faucillon x1758 Pierre Guillot	12
Aimée Guillot x1794 Jean Guillot son cousin	12
Esprit-Victor Guillot x1842 Joséphine-Flavie Jallot	12

Aimée Guillot x1881 Charles Audineau	12
Aimée Audineau x1908 Edouard Guillouard.....	12
probablement proches parents de ceux de Louvaines :	12
probablement proches parents de ceux de Montreuil :	13
mon ascendance à Pierre Thibault x ca 1575 Perrine Bricet.....	14
descendance de Pierre Thibault x ca 1575 Perrine Bricet.....	15
Perrine Thibault x avant 1606 Pierre Allard.....	21
Jean Thibault x avant 1611 Jeanne Bouvet	21
Mathurine Thibault x avant 1634 Mathurin Corbin.....	22
N. Allard, père de Guy et Jehan.....	23
Jean Allard	24
René Allard x/1620 Gabrielle Savary.....	24
Guy Allard.....	24
Mathurine Allard x1624 Jean Roynard	25
Pierre Allard x Françoise Bernier	26
non rattachés pour le moment :	26

légende :

- « texte entre crochets » : ma retranscription exacte de l'acte original
- **grand mère dudit Pierre Pancelot** : en rose un passage du texte original apportant une indication filiative
- **[tante maternelle]** : en italique bleu foncé, le commentaire filiatif - ne pas confondre avec le texte original

mon ascendance à Guillaume Allard x vers 1600 Julienne Remoué

Le tout en Maine-et-Loire avant 1908

- 13-Guillaume Allard x vers 1600 Julienne Remoué
- 12-Jean Allard x avant 1623 Magdeleine Gastineau
- 11-René Allard x2 Louvaines 1er juillet 1664 Jacqueline Deshayes
- 10-Pierre Allard x S'Martin-du-Bois 29 novembre 1704 Florence Sureau
- 9-René Allard x Louvaines 10 juillet 1731 Renée Choisi
- 8-Pierre Allard x Louvaines 26 janvier 1761 Marie Guilmault
- 7-Pierre Allard x Louvaines 11 février 1794 Perrine Lemanceau
- 6-François Allard x Vern d'Anjou 25 octobre 1828 Anne-Françoise Phelippeau
- 5-François Allard x La Pouèze 16 mai 1854 Aimée Girardiere
- 4-Louis Allard x Montjean-sur-Loire (49) 28 septembre 1882 Françoise Moreau
- 3-Magdeleine Allard x Nantes (44) 23 septembre 1907 Edouard Halbert
- 2-mes parents
- 1-moi

descendance de Guillaume Allard x vers 1600 Julienne Remoué

Jusqu'en 2013, j'étais remontée par les registres paroissiaux jusqu'à Jean Allard, qui suit. Je trouve en 2013 un acte notarié de 1623 qui donne un Jean Allard et son beau-frère Yves Crochet.

Or, au premier enfant de mon Jean Allard, je trouve Yves Crochet parrain. Donc ce Jean Allard dont il est question dans l'acte notarié de 1623 qui suit, est mon ancêtre, et du même coup, j'ai les parents de mon Jean Allard, puisqu'ils sont donnés dans cet acte.

Ainsi je descends donc de Guillaume Allard et Julienne Remouée tous deux décédés avant juin 1623 et voici l'acte de 1623 qui le prouve, qui est une tentative pour retirer des biens mal vendus par leur mère, laquelle tentative échoue : « Le 1er juin 1623 (René Billard notaire du Lyon d'Angers) avant midy, Sur les procès muz et espéré mouvoir entre **Jehan Allard, Yves Crochet mary de Perrine Allard et Françoise Allard tous enfants et héritiers de deffunts Guillaume Allard et Julienne Remouée vivant leur père et mère demandeurs d'une part**, et Maurice Savary deffendeur d'autre part - de la part desdits Allards et Crochet estoit dit que ladite deffunte Remouée leur mère auroit par contrat gratieux aliéné plusieurs héritages audit Savary pour la somme de 75 livres tz avec pouvoir de les rémérer dedans 6 ans lors ensuivant combien qu'elles choses vallent plus de la somme de 160 livres et que ledit contrat estoit encore en la minutte desdits demandeurs et estoit pendante icelle tellement qu'ils ont la faculté de ladite rescousse et que pour ce faire ils se sont pourvus en la chancellerye à Paris afin d'autres lettres de respiz audit contrat, offrant néantmoins rembourser le sort principal dudit contrat avec les loyaux cousts et minses leur desduisant la plus vallue du revenu desdits héritages que ne vaut le légitime intérêt de ceux dudit contrat depuis la date d'iceluy ou à tout le moins depuis la grâce eschue jusques à ce jour partant fournir ratiffication vallable audit Savary à peine etc d'une part - et ledit Maurice Savary demeurant aux Grandes paroisse de Monstreuil sur Maisne d'autre part - lesquels deument soubzmis establiz et obligés soubz ladite cour ont transigé et accordé comme cy après ensuit, c'est à savoir que lesdits Crochet et Allard se sont désistés et départis desdites demandes de resision (= annulation) du contrat - instances de lettres et demandes par eux faites audit Savary consenty et consentent que ledit Savary demeure seigneur incommutable desdites choses auxquelles ils ont renoncé et renoncent par ces présentes à son profit et mesmes à la faculté de rescousse dudit contrat où ils en eussent peu prétendre avoir droit - au moyen aussy que ledit Savary acquitte auxdits les Allards et Crochet les frais et prétentions par luy faits à l'encontre d'eux à la defense de leurs demandes - et au moyen de ce que dessus sont et demeurent les dites partyes hors de cour et de procès sans que pour raison de ce que dessus ils ne puissent faire aulcune question et demande quelconque - dont et à tout ce que dessus est dit tenir etc obligent lesdites parties respectivement eux leurs hoirs etc renonçant etc foy jugement condamnation etc - fait en la ville du Lyon présents Pierre Heullin marchand demeurant à la Bedardière dite paroisse de Loupvaines et Georges Poupy clerc demeurant en ladite ville du Lyon tesmoings - lesdites parties ont dit ne savoir signer - le 1er juin 1623 avant midy » - suit la ratification par les dames : « Le 8 juillet 1623 avant midy, par devant nous René Billard notaire du roy de saint Laurent des Mortiers furent présents en leurs personnes establies et deument souzbmises soubz ladite cour Perrine Allard femme de Yves Crochet et de luy à ce présent deument autorisée par devant nous quant à ce, et Françoise Allard demeurant au lieu de la Heuzaire ?? paroisse de Loupvaines auxquelles avons donné lecture de mot à autre du contenu en la transaction de l'autre part qui ont dit avoir entendu la lecture d'iceluy, lequel elles ont loué ratiffié approuvé ... »

reconstitution d'après l'acte du 1er juin 1623 ci-dessus

Guillaume ALLARD †/juin 1623 x Julienne REMOUÉE †/juin 1623

1-Jean ALLARD vivant en 1623

2-Yves CROCHET vivant en 1623 x avant 1623 Perrine ALLARD vivante en 1623

3-Françoise ALLARD vivante en 1623

Jean Allard x ca 1623 Madeleine Gastineau

Le remariage de René Allard à Louvaines en 1664 est un acte très effacé : « René Allard veuf et Jacqueline Deshays fille de †René et †Perrine Jendrau (très effacé) paroissiens de céans en présence de René Péan, Pierre D... »

J'ai refait encore plusieurs fois en 2000 la bobine 5Mi1197 qui contient les mariages de Louvaines avant 1668, et le mariage de René Allard, acte très effacé, en haut à droite de la page 418, donne « le premier jour de Juillet mil six cent soixante quatre (clairement écrit quatre et pas cinq et bien situé dans les mariages de 1664) furent espousés par moi vicairé soussigné René Allard veuf et Jacquine Deshays fille de déffunt René et de déffunte Perrine (trop effacé) paroissiens de céans en présence de René Péan, Pierre Daburon et autres »

J'ai refait plusieurs fois les sépultures de Louvaines de 1636 à 1668 en vain pour le décès de Jean Allard.

Jean ALLARD †/1653 Que l'on sait par l'acte notarié du 1er juin 1623 fils de feu Guillaume Allard et de feu Julienne Remouée x /1623 Magdeleine GASTINEAU °ca 1599 †Louvaines 14.3.1654 (sans filiation, 55 ans)

1-Yves ALLARD °La Jaillette 28.2.1623 Filleul de **Yves Crochet [oncle paternel car époux de Perrine Allard, en vertu de l'acte notarié du 1er juin 1623 ci-dessus]** et de Thibaulde Belier

2-René ALLARD °Louvaines 18.4.1626 Filleul de René Remoué et de Jeanne Gastineau x1 Louvaines 6.5.1653 Perrine PASSEDOUET Fille de Jacques & Claude Perion x2 Louvaines 1.7.1664 Jacquine DESHAYES Dont postérité suivra

3-Jehan ALLARD °Louvaines 28.2.1630 Filleul de René Maussion et de Perrine Allard

4-Denise ALLARD °Louvaines 24.6.1639 †idem 21.2.1708 Filleule de Jean Boussier & de Denise [Teulin] épouse de René Gallard paroissienne de StQuentin. Décès sans filiation mais 76 ans tante de Pierre Allard & de Mathurin Mauxion

René Allard 1x N ? 2x1664 Jacquine Deshayes

Attention, lors du baptême de sa fille Denise en 1660 la mère est prénommée « Perrine Deshays », et lorsque Jacquine Deshays est inhumée elle est dite « Perrine Deshays âgée d'environ 70 ans veuve de Denis Allard, en présence de Pierre Allard son fils », ce qui donne une erreur sur son prénom et sur ce lui de son mari, mais je n'ai aucun autre Allard à Louvaines.

Selon son décès, il serait né vers 1623, et la naissance le donne en 1626, mais ce la est un décalage normal compte tenu qu'il ne sait pas lire, donc compter ses années.

Le 30.6.1717¹ testament de Jacquine, Marie et Renée Allard demeurant ensemble au village de la Heuzerie à Louvaines, donation à la dernière survivante.

René ALLARD °Louvaines 18.4.1626 †Louvaines 6.1.1703 Fils de Jean ALLARD et de Magdeleine GASTINEAU. x1 Louvaines 6.5.1653 Perrine PASSEDOUET Fille de Jacques & Claude Perion x2 Louvaines 1.7.1664 Jacquine DESHAYES °ca 1635 †Louvaines 4.1.1705 Fille de René & Perrine (effacé)

1-René ALLARD (fils de Perrine Passedouet sur son b) °Louvaines 6.11.1654 Filleul de René Passedouet & Denyse Allard

2-Mathurin ALLARD (fils de Perrine Passedouet sur son b) °Louvaines 18.3.1657 Filleul de Mathurin Remoué & de Renée Passedouet. **Que je suppose celui qui** x1 Françoise DEROUET x2 1685 Marguerite BOUVERIE Dont postérité suivra

3-Denise ALLARD (fille de « Perrine Deshays » sur son b, ce que j'ai révérifié à plusieurs reprises tant c'est étonnant) °Louvaines 21.5.1660 Filleule de Morice Denos & de Denise Allard. Dont postérité suivra

4-Pierre ALLARD (du x2) °Louvaines 20.10.1666 Filleul de Pierre Péan prêtre & de h. fille Françoise Gallard x SⁱMartin-du-Bois 29.11.1704 Florence SUREAU Dont postérité suivra

5-Jacquine ALLARD (fille de Jacquine Deshays) °Louvaines 30.3.1668 †idem 24.2.1732 Filleule de Mathurin Bertault & de h. fille Renée Gallard. Son décès sans filiation, mais elle est « fille, 65 ans en présence de René Allard & Pierre Séjourné » **SA**

¹ AD49-5^F32/70 devant Pierre Allard notaire royal en Anjou résidant à Nyoiseau

6-Marie ALLARD °Louvaines 30 octobre 1669 †1717/ « fut née et baptisée par moy sousigné Marie fille de René Allard et Jacquine Deshays parrain Mathurin Remoué marraine Marie Gallard lesquels ont dit ne savoir signer (vue 12) » **SA**

7-Renée ALLARD †Louvaines 5.12. 1745 témoin=Florence Sureau **SA**

8-Jeanne ALLARD °Louvaines 9.2.1676 Filleule de Jean Denoe et de Denyse Allard

Mathurin Allard 1x F. Drouet 2x M. Bouverie

Mathurin Allard serait né vers 1659 selon son décès. Or, à ce jour, je n'est pas trouvé son premier mariage avec Françoise Derouet. Mais je sais avec certitude qu'il est fils de René Allard présent et le beau-fils de Jacquine Deshays car à son remariage en 1685, Mathurin « **est assisté de son père René Allard et de sa belle-mère Jacquine Deshays.** »

A leur mariage en 1685, Mathurin Allard et Marguerite Bouverie déclarent faire leur demeure au village de la Rimonière à Louvaines.

Le décès de Mathurin est non filiatif, mais c'est le seul de ce nom.

La naissance de Mathurin serait alors celle de 1657 et sa mère Perrine Mathurine Passedouet.

Mathurin ALLARD °Louvaines 18.3.1657 °ca 1659 †Louvaines 27.7.1689 Fils de René ALLARD & de sa 1^e épouse Perrine PASSEDOUET. Laboureur sur son décès x1 /1682 Françoise DEROUET °ca 1654 †Louvaines 29.3.1684 x2 Louvaines 7.7.1685 Marguerite BOUVERIE Fille de Anthoine & Jacquine Sureau

1-Perrine ALLARD (du x1) °Louvaines 5.8.1682 †idem 22.6.1683 Filleule de René Allard & de Perrine Derouet

2-Mathurine ALLARD °Louvaines 23.3.1684 †idem 23.3.1684 Filleule de Louis Boivin et de Denise Allard

3-Pierre ALLARD (du x2) °Louvaines 3.8.1686 †idem 4.9.1691 filleul de Pierre Allard et de Jeanne Chalumeau

Denise Allard x1686 Mathurin Mauxion

Denise Allard est sans doute celle qui cumule les embrouilles et qui m'a longtemps induite sur une curieuse piste.

En effet, sur son mariage elle est « **filie de René Allard, présent, et de †Jeanne Mercier** ». Cette Jeanne Mercier, est une trouble fête remarquable dans le puzzle, car c'est la seule trace d'elle. L'acte de mariage de Denise est pourtant bien lisible et non seulement je suis retournée le chercher sur la bobine et le lire à plusieurs reprises, j'étais tellement ahurie que je me suis fait confirmer ma lecture en 2000 par d'autres paléographes compétents. Ils lisent comme moi ! **Et je ne sais pas ce que viens faire cette Jeanne Mercier**. J'ai même chercher en vain la trace d'une Jeanne Mercier, et je ne trouve qu'une sépulture à Louvaines le 28.2.1665, sans filiation sur le décès, mais elle a 4 mois et c'est après le remariage de René en 1664, donc ce n'est pas celle que je cherche.

Non contente d'avoir brouillé les pistes sur son mariage, Denise Allard est dite « **filie de Perrine Deshays** » sur son b, ce que j'ai revérifié à plusieurs reprises tant c'est étonnant. Il est probable que cette mère est Perrine Passedouet elle-même.

Une chose est certains, il n'y a dans toute la région, aucune homonyme de cette Denise Allard et ce prénom est celui de sa tante. J'écris donc ci-après que Denise est fille de Perrine Passedouet en écrivant en rose, pour exprimer que c'est une hypothèse très probable mais non une exactitude.

Denise Allard et Mathurin Mauxion déclarent en 1686 à leur mariage faire leur demeure à la métairie de la Tramblais à Louvaines.

Denyse ALLARD °Louvaines 21.5.1660 †La Jailleterie 25.3.1729 Fille de René ALLARD & de « Perrine PASSEDOUET ». x Louvaines 25.2.1686 Mathurin **MAUXION** °ca 1657 † La Jailleterie 17.12.1737 Veuf de Marie Thibault. Fils de Jean et de Macé Hiret présents en 1686 à son remariage.

- 1-Macée MAUSSION °ca 1689 x S'Aubin-du-Pavoil 25.6.1714 Jean **PRODHOMME** °ca 1679 Fils de Jean & Jeanne Hautbois
- 2-René MAUXION x La Jailleite 29.1.1728 Marie MORISSEAU °Le Lion-d'Angers Fille de Pierre & Charlotte Rousseau
- 3-François MAUXION °Louvaines 20.4.1700 Filleul de René Mauxion & de Marie Denoue x1 La Jailleite 30.1.1731 Marie CHOISI x2 La Jailleite 27.11.1732 Mathurine BEAUMONT Dont postérité suivra
- 4-Perrine MAUSSION °Louvaines 6.3.1697 Filleule de Pierre Allard et de Renée Maussion x La Jailleite 4.11.1734 René **HUET** Fils de Nicolas & Anne Colet

François Mauxion 1x M. Choisi 2x M. Beaumont

- François MAUXION** °Louvaines 20.4.1700 Fils de Mathurin MAUXION & de Denise ALLARD x1 La Jailleite 30.1.1731 Marie CHOISI °S'Aubin-du-Pavoil Fille de Jean & Jeanne Vignais x2 La Jailleite 27.11.1732 Mathurine BEAUMONT °Brain-sur-Longuenée Fille de Antoine & Marie Augeul
- 1-François MAUXION (du x2) x1 La Jailleite 19.2.1754 Charlotte DELESTRE Fille de Yves & Françoise Rochepeau x2 La Jailleite 17.6.1765 Mathurine THIBAUT °S'Martin-du-Bois Fille de Jacques & Jeanne Patry

Pierre Allard x1704 Florence Sureau

Pierre Allard meurt à 48 ans et est inhumé en présence de Louis Beurier, Jean Chalumeau et René Gaschot.

- Pierre ALLARD** (du x2) °Louvaines 20.10.1666 †idem 3.12.1714 Fils de René ALLARD & Jacqueline DESHAYS x S'Martin-du-Bois 29.11.1704 Florence SUREAU °ca 1676 †1747/ fille de Louis et Jacqueline Gastineau [Voir famille SUREAU](#)
- 1-Jacquine ALLARD °Louvaines 23.9.1705 †idem 7.2.1764 Filleule de René Sureau & de Denise Allard épouse de Mathurin Mauxion x La Jailleite 27.5.1727 Pierre **SEJOURNÉ** Dont postérité suivra
 - 2-Pierre ALLARD °Louvaines 4.12.1706 Filleul de Louis Sureau son oncle & Marie Allard sa tante
 - 3-René ALLARD °Louvaines 14.12.1708 †Louvaines 5.11.1738 Filleul de Mathurin Mauxion & de Perinne Sureau épouse de Pierre Guillon de Montreuil-sur-Maine. Cousin de Antoine Poisson & beau-frère d'Elye Houdmon x Louvaines 10.7.1731 Renée CHOISI dont postérité suivra
 - 4-Madeleine ALLARD °Louvaines 19.5.1709 †idem 11.9.1709 Filleule de René Denoë & de Jacqueline Allard
 - 5-Marie ALLARD °Louvaines 10.7.1710 †Louvaines 6.1.1731 Filleule de Pierre Guilton et de Macée Maussion fille de Mathurin Maussion et Denise Allard. **SA**
 - 6-Jeanne ALLARD °Louvaines 19.8.1711 †idem 18.10.1711 Filleule de Jean Bellier et de Jeanne Denoe

Jacquine Allard x1727 Pierre Séjourné

- Jacquine ALLARD** °Louvaines 23.9.1705 †idem 7.2.1764 Fille de Pierre ALLARD & de Florence SUREAU x La Jailleite 27.5.1727 Pierre **SEJOURNÉ** †Louvaines 9.6.1740 fils de René et †Marie Peluau
- 1-René SEJOURNÉ °La Jailleite 29.7.1729 x1 Louvaines 26.6.1764 Magdeleine HAMELIN x2 Louvaines 21.2.1775 Magdeleine LEGAUFFRE dont postérité suivra
 - 2-Pierre SEJOURNÉ °La Jailleite 6.3.1731 Vit à Aviré. Filleul de Denise Allard femme de Mathurin Mauxion x Louvaines 24.11.1762 Jeanne GERNIGON dont postérité suivra
 - 3-François SEJOURNÉ °Louvaines 5.2.1734 x Louvaines 7.11.1770 Anne MANSION dont postérité suivra

René Séjourné 1x M. Hamelin 2x M. Legauffre

- René SEJOURNÉ** °La Jailleite 29.7.1729 Fils de Pierre Séjourné & de Jacqueline ALLARD x1 Louvaines 26.6.1764 Magdeleine HAMELIN x2 Louvaines 21.2.1775 Magdeleine LEGAUFFRE

- 1-Mathurin SEJOURNÉ (du x2) x Louvaines 4 frimaire XIII Renée BOUVIER Fille de Guillaume & Renée Chalumeau
2-Pierre SEJOURNÉ (du x2) x Louvaines 29 nivose X Marie LANOUE Fille de Pierre & Marie Chauvin

Pierre Séjourné x1762 Jeanne Gernigon

- Pierre SEJOURNÉ** °La Jaillette 6.3.1731 Vit à Aviré. Fils de Pierre Séjourné & de Jacquine ALLARD. x Louvaines
24.11.1762 Jeanne GERNIGON
1-Pierre SEJOURNÉ x Louvaines 31.7.1786 Rose HOUSSIN Fille de Joseph & Perrine Gason

François Séjourné x1770 Anne Mansion

- François SEJOURNÉ** °Louvaines 5.2.1734 †idem 2.1.1794 Fils de Pierre Séjourné & de Jacquine ALLARD.
Vit à Segré LaMadeleine. Closier x Louvaines 7.11.1770 Anne MANSION 2 °St-Aubin-du-Pavoil
25.7.1737 fille de Louis et Perrine Sureau
1-Renée SEJOURNÉ °Louvaines 26.6.1780 x Louvaines 16.6.1804 Tugal **POUTIER** dont descendre suivra

Renée Séjourné x1804 Tugal Poutier

- Renée SEJOURNÉ** °Louvaines 26.6.1780 fille de François ALLARD et Anne MAUSION x Louvaines 16.6.1804 Tugal
POUTIER °Louvaines 26.6.1773 cultivateur
1-Perrine-Adrienne POUTIER °Andigné 28.6.1816 x Jean **GARREAU** dont postérité suivra

Perrine Poutier x Jean Gareau

- Perrine-Adrienne POUTIER** °Andigné 28.6.1816 x Jean **GARREAU** métayer
1-Marie-Louise GARREAU °S^tLaurent-des-Mortiers(53) 2.2.1851 †Sézanne(51) 24.2.1941 x Joseph
FRESNEAU °Lassé(49) 22.9.1844 †Sézanne(51) 26.12.1916
11-Georgette FRESNEAU °Sézanne 14.12.1885 †Paris 27.5.1969 x Sézanne 7.6.1905 René **LEHRTER** dont postérité

René Allard x1731 Renée Choisi

Mariage à Louvaines le 10 juillet 1731 « après les publications faites canoniquement en cette paroisse et en celle de Saint-Sauveur de Flée suivant le certificat du sieur prieur et les fiançailles faites le mesme jour le tout sans opposition venue à notre connaissance, ont reçu par nous curé soussigné la bénédiction nuptiale René Alard âgé d'environ 54 ans fils de défunt Pierre Alard et de Florence Seareau icy présente et consentente de cette paroisse d'une part, et Renée Choisy âgée d'environ 21 ans fille de défunt Mathurin Choisy et de défunte Jeanne Vignais de la paroisse de Saint Sauveur de Flée d'autre part, ont été témoins Antoine Poisson de St Martin du Bois (signe), cousins, Jean Seareau cousin, (signe J. Sureau), Esliè Oudemon beau-frère de la mariée, Jean Chalumeau ~~frère~~ (signe), Jean Vignais et plusieurs autres »

- René ALLARD** °Louvaines 14.12.1709 †Louvaines 5.11.1738 Fils de Pierre ALLARD & de Florence SUREAU.
Cousin de Antoine Poisson & beau-frère d'Elye Houdmon x Louvaines 10 juillet 1731 Renée CHOISI
°StSauveur-de-Flée ca 1710 †Louvaines 19.2.1783 fille de †Mathurin et †Jeanne Vignais. [Voir famille CHOISI](#)
1-Pierre ALLARD °Louvaines 10.8.1736 Filleul de François Mauxion oncle et de Jacquine Allard tante x
Louvaines 26 janvier 1761 Marie GUILMAULT dont postérité suivra

2 selon table AGeNA on aurait François SEJOURNÉ x Louvaines 7.11.1769 Marie JOUIN

2-Renée ALLARD x1 Louvaines 27.11.1759 Jacques **HOUDMON** °ca1734 fils de René et † Marie Boivin x2 Louvaines 21.6.1768 Jacques **GAVALON** °Aviré

Pierre Allard x1761 Marie Guilmault

Après le décès de leur mère en 1803, ses 6 enfants vendent la closerie de la Huzère, faute de pouvoir la partager. Ce lieu a aujourd'hui disparu, tout comme le Tertre.

Le 12 prairial XII³, Marie Allard majeure non mariée Dt au Tertre, René Allard cordonnier, Renée Allard majeure non mariée Dt au Tertre (disparu), Perrine Manceau veuve de Pierre Allard tutrice de leurs enfants mineurs Dt à Louvaines, Nicolas Allard cordonnier pour lui et comme tuteur desdits mineurs, Dt à Gené, et Jean Allard laboureur Dt à Louvaines, vendent à François Manceau serger Dt au village des Anges à St Quentin en Mayenne, et à François Bodin propriétaire et Françoise Gaultier sa femme Dt au bourg de Nyoiseau, **la closerie de la Huzère** à Louvaines à eux échue de la succession de Pierre Allard leur père, beau-père et ayeul, pour 1 800 F, à charge de verser à Madame veuve Boreau de Roince la rente de 15 F

Pierre ALLARD °Louvaines 10.8.1736 †1779//1801 Fils de René ALLARD & de Renée CHOISI x Louvaines 26 janvier 1761 Marie GUILMAULT °La Ferrière-de-Flée 15.6.1737 †Louvaines 10.6.1803 voir généalogie GUILMAULT

1-Pierre ALLARD °Louvaines 18.8.1762 x Louvaines 11 février 1794 Perrine LE MANCEAU dont postérité suivra

2-Marie ALLARD °Louvaines 9.11.1764 **SA en 1804**

3-René ALLARD °Louvaines 2.3.1767 †Louvaines 31.5.1841 cordonnier à Louvaines x Marie ALLARD

31-René ALLARD, cordonnier à Louvaines

32-Jean ALLARD °ca 1790 x Louvaines 25.1.1842 Lucie CORNU

4-Jacquine ALLARD °Louvaines 20.10.1769 †idem 19.7.1772 Cousine de Madeleine Hamelin

5-Renée ALLARD °Louvaines 20.5.1773 **SA en 1804**

6-Nicolas ALLARD °Louvaines 5.8.1776 filleul de Nicole Belier. Cordonnier à Gené

7-Jean ALLARD °Louvaines 9.12.1779

Pierre Allard x1794 Perrine Lemanceau

Pierre ALLARD °Louvaines 18.8.1762 †Louvaines 2.8.1803 fils de Pierre ALLARD et de Marie GUILMAULT, laboureur à la Grande Jeufrie x Louvaines 11 février 1794 Perrine LE MANCEAU °Andigné 5.4.1763 †Louvaines 7.3.1827 Voir famille LEMANCEAU

1-Pierre ALLARD °1796 vit à Vern en 1854

2-François ALLARD °Louvaines 1.6.1801 †La Pouèze 8.8.1852 x Vern d'Anjou(49) 25.10.1828 Anne-Françoise PHELIPPEAU °Vern 31.3.1807 †La Pouèze 16.10.1891 Dont postérité suivra

François Allard x1828 Anne-Françoise Phelipeau

François ALLARD °Louvaines 1.6.1801 †La Pouèze 8.8.1852 Fils de Pierre ALLARD & de Perrine LE MANCEAU x Vern d'Anjou (49) 25 octobre 1828 Anne-Françoise PHELIPPEAU °Vern 31.3.1807 †La Pouèze 16.10.1891 Voir famille PHELIPPEAU

1-François Pierre ALLARD °La Pouèze 23.8.1829 x 1854 Aimée Adélaïde GIRARDIÈRE Dont postérité suivra

2-Alexandre Henri ALLARD °La Pouèze 27.8.1833 †La Pouèze 27.9.1860 cordonnier x La Pouèze 10.11.1856 Alphonsine Victorine COSSON °23.8.1836 fille de Denis †18.7.1839 et Jacqueline Gentilhomme †24.9.1838

21-Marie Anne ALLARD °La Pouèze 14.12.1857

³ AD49-5E32/042

3-Marie ALLARD °La Pouèze 7.8.1835 †la Pouèze 21.5.1871 x La Pouèze 24 septembre 1855 Amédée-Arsène **PASQUIER** Dont postérité suivra

4-Théophile ALLARD °La Pouèze 9.7.1840 † 1894 x1 La Pouèze 7 novembre 1865 Marie BOUET °ca 1845 †5.12.1869 fille de Jacques et Louise Honorée Denis x2 Marie-Jacquine MENARD Dont postérité suivra

François Allard x1854 Aimée Girardièrè

Cordonnier

François-Pierre ALLARD °La Pouèze 23.8.1829 †idem 27.8.1877 Fils de François ALLARD & de Anne-Françoise PHELIPPEAU. x La Pouèze 16 mai 1854 Aimée Adélaïde GIRARDIÈRE °La Pouèze 15.3.1835 Voir famille GIRARDIERE

1-Louis ALLARD °La Pouèze 25.8.1855 †Nantes 14.10.1917 x Montjean(49) 28.9.1882 Françoise MOREAU Dont postérité suivra

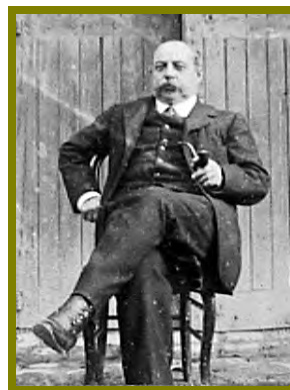
2-François-Marie-ALLARD °La Pouèze 3.2.1859 Dont postérité suivra

Louis Allard x1882 Françoise Moreau

épicier à la Pouèze

Après avoir marié leurs 2 filles à Nantes, ils s'y retirent rue St Jacques où ils font construire, et sont inhumés au cimetière St Jacques

Louis ALLARD



Louis ALLARD °La Pouèze 25.8.1855 †Nantes 14.10.1917 Fils de François-Pierre ALLARD & de Aimée GIRARDIÈRE. x Montjean-sur-Loire 28 septembre 1882 Françoise MOREAU °Montjean 16.9.1859 †Nantes 20.1.1940 voir généalogie MOREAU

1-Louis François Auguste ALLARD °La Pouèze 1er octobre 1883 †La Pouèze 19 décembre 1883 « naissance fils de Louis Allard épicier, 28 ans, domicilié au bourg de La Pouèze, et de Françoise Moreau, 24 ans, sans profession »

2-Marguerite Marie Joséphine Françoise ALLARD °La Pouèze 19 mars 1885 †Nantes 19.10.1975 x Paul **MARTINETTY SP**

3-Magdeleine Marie Louise Françoise ALLARD °La Pouèze 11 octobre 1886 †Nantes 28.4.1960 x Nantes 23 septembre 1907 Edouard **HALBERT** °Nantes 21.8.1877 †Nantes 24.2.1932

Magdeleine Allard x1907 Edouard Halbert

François Allard x Marie Garnier

François-Marie-ALLARD °La Pouèze 3.2.1859 Fils de François-Pierre ALLARD & de Aimée GIRARDIÈRE. Boulanger à Vern puis à Angers x Vern d'Anjou(49) 6.5.1884 Marie Antoinette Désirée GARNIER

1-Françisque ALLARD °Angers 12.8.1885 †Angers 3.11.1972 boulanger à Angers x Fernande-Noëlle HERISSEAU, **SP**

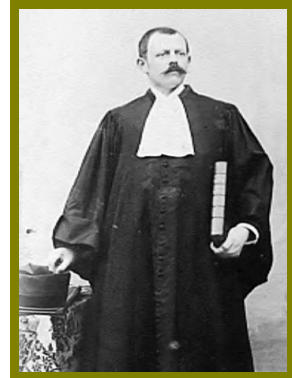
2-Georges ALLARD °Angers 5.10.1886 Dont postérité suivra

Théophile Allard 1x M. Bouet 2x M. Menard

Mr & Mme Alexandre Allard



Théophile Allard



Alphonse Pasquier

1er mariage à « La Pouëze le 7 novembre 1865 Théophile Benjamin Allard, né et domicilié au bourg de La Pouëze, 25 ans, célibataire, maître cordonnier, fils majeur de feu François Allard, décédé à La Pouëze le 8 août 1852, et de Anne Phelippeau, sa veuve, sans profession, domiciliée au bourg de La Pouëze, ici présente et consentante au mariage de son fils, et Marie Bouet, née et domiciliée au bourg de La Pouëze, 20 ans, célibataire, maîtresse lingère, fille mineure de Jacques Bouet, hongreur, domicilié au bourg de La Pouëze, ici présent et consentant au mariage de sa fille, et de défunte Louise Honorée Denis, son épouse, décédée à La Pouëze, le 5 juillet 1852 ... en présence de François Allard, 36 ans, marchand mercier au bourg de La Pouëze, frere du marié, Pierre Pigrée, 35 ans, fendeur d'ardoises, domicilié à Ste Emerance en cette commune, oncle maternel par alliance de la mariée, Louis Chereau père, 57 ans, maître menuisier en ce bourg, oncle paternel par alliance de la mariée, Louis Chereau fils, 25 ans, menuisier au bourg de la Pouëze, cousin germain de la mariée »

2ème mariage à La Pouëze « le dimanche 21 avril 1872 à 6 h du soir, devant nous Arnaud Fouquet, adjoint au maire de La Pouëze, remplissant vu l'empêchement du maire de La Pouëze, les fonctions d'officier public de l'état-civil de La Pouëze, sont comparus pour contracter mariage Mr Théophile Benjamin Allard, né à La Pouëze le 9 juillet 1840, 37 ans, domicilié au bourg de La Pouëze, maître cordonnier, fils majeur légitime de feu François Allard, décédé à La Pouëze le 8 août 1852 et de Anne Phelippeau sa veuve, rentière, domiciliée au bourg de La Pouëze, ici présente et consentante au mariage de son fils, veuf en premières noces de Marie Bouet, décédée à La Pouëze le 5 décembre 1869, et Mme Marie Jacqueline Mesnard, née à Juigné Béné le 18 août 1841, 30 ans, bonne d'enfant, domiciliée au château de la Villenièrre en cette commune, fille majeure légitime de feu Michel Léon Mesnard, décédé à Sainte Michel Loire canton des Ponts de Cé, le 22 décembre 1864, et de defunte Jacqueline Houdebine, décédée à Angers le 28 avril 1857, veuve en premières noces de Jean Toub Blanc, décédé à La Gaubretière, canton de Mortagne (Vendée) le 11 janvier 1869 ... en présence de François Allard, 42 ans, marchand mercier, frère du marié, Louis Guimier-Poirou, 39 ans, propriétaire, Eugène Huret, 29 ans, tisserand, tous deux domiciliés au bourg de La Pouëze »

Théophile ALLARD °La Pouëze 9 juillet 1840 †1894 Fils de François ALLARD & de Anne PHELIPPEAU. x1 La Pouëze 7 novembre 1865 Marie BOUET °ca 1845 † 5 décembre 1869 fille de Jacques et Louise Honorée Denis x2 La Pouëze dimanche 21 avril 1872 à 6 h du soir Marie-Jacquine MENARD °Juigné Béné 18.8.1841 veuve Toub Blanc et fille de Michel et Jacqueline Houdebine

- 1-Marie-Louise ALLARD °La Pouëze dimanche 10 novembre 1867 « à 5 h du soir Théophile Allard, 27 ans, maître cordonnier en ce bourg, a présenté un enfant de sexe féminin, né en son domicile ce soit vers 3 h, de lui et Marie Bouet son épouse auquel il a donné les prénoms de Marie Louise, en présence de Jacques Bouet, 49 ans, vétérinaire, et François Allard, marchand, 38 ans, tous deux domiciliés au bourg de La Pouëze, le premier parrain et aïeul de l'enfant, le second oncle paternel » x1 Joseph-Louis-Baptiste **HALLIGON** boulanger °La Meignanne 10.7.1865 †La Meignanne 24.10.1903 x2 La Meignanne 28.1.1906 Jean-Françoise **JAUNET** °Bruffière 18.7.1878 †La Meignanne 10.9.1915 postérité
- 2-Théophile Alfred ALLARD °La Pouëze 9 mars 1873 « fils de Théophile Benjamin Allard, 32 ans, cordonnier au bourg de La Pouëze, et de Marie Jacquine Mesnard, 31 ans, sans profession, en présence de François Allard, 43 ans, marchand à La Pouëze au bourg, parrain et oncle paternel de l'enfant » † La Pouëze 21 octobre 1891 « inhumé Théophile Alfred Allard, cordonnier demeurant au bourg de La Pouëze, né le 9 mars 1873, fils de Théophile Allard, cordonnier au bourg de la Pouëze, et de feu Marie Mesnard, célibataire »
- 3-Alexandre Ambroise ALLARD °**23.3.1876 [en rouge, ce que je ne parviens pas à retrouver, et qui n'est que la tradition orale de la famille – il semble que cette famille ait quitté La Pouëze vers 1874]** †Nantes 4.5.1956 cordonnier à La Pouëze x N? FROGÉ
- 4-**Marie-Louise** ALLARD x N? **LAMOUR** marchand de cycles aux Sables d'Olonne
- 5-**Gabrielle** ALLARD x N? **SAILLANT** commissaire de police à Nantes

Marie Allard x Amédée Pasquier

Mariage « le 24 septembre 1855 Amédée Arsène Pasquier, cordonnier demeurant au bourg d'Andigné où il est né le 9 octobre 1825, célibataire, fils de feu Noël Etienne Pasquier, en son vivant tailleur de pierre, mort à Andigné le 24 mai 1841, et de defunte Perrine Bouteau aussi morte à Andigné le 22 octobre 1835, ses aïeux paternels et maternels étant également décédés, et Marie Allard, sans profession, célibataire, demeurant chez sa mère au bourg de la Pouëze, où elle est née le 7 août 1835, fille de feu François Allard, cordonnier, mort à La Pouëze le 8 août 1852, et d'Anne Phelipeau sa veuve, âgée de 48 ans, en présence de Arsène Bonsegent, 45 ans, régisseur du château de monsieur de st Hénis à Andigné, cousin germain du marié, Gervais Rapin, 54 ans, meunier à Andigné, cousin germain par alliance de l'épouse, François Pierre Allard, 26 ans, et Alexandre Henri Allard 22 ans, frères de la mariée »

Marie ALLARD °La Pouëze 7.8.1835 †la Pouëze 21.5.1871 Fils de François ALLARD & de Anne PHELIPPEAU x La Pouëze 24 septembre 1855 Amédée-Arsène **PASQUIER** °Andigné 9.10.1825 mercier rouannier à Andigné, frère de PASQUIER huissier à Segré. Fils de Noel †Andigné 24.5.1841 tailleur de Pierre et Perrine Jouteau †Andigné 22.10.1835

1-N? x **AILLERIE** huissier à Segré

2-Alexandre PASQUIER courtier en vin à Gray en Haute Savoie

Pierre Allard x/1606 Perrine Thibault

J'ai la preuve que Jacquine Allard est fille de Pierre Allard et Jeanne Thibault parce que Pierre Boulay, leur arrière-petit-fils par Jeanne Chesneau leur petite fille, vend un bien qui vient d'eux, par l'acte suivant : « Le 6 juin 1694⁴ h. h. Pierre Boulay (s) forger d'œuvre blanche D[†] à Saint Martin du Bois vend pour 25 L à François Vienne M^d tanneur au Lion d'Angers un cloteau de terre clos à part nommé la Bretière au village des Giraudières à Montreuil sur Maine, contenant 3 boisselées de terre, joignant des 2 côté et d'un bout la terre de la Gerbaudière et d'autre bout la terre de Pierre Laijard à cause de

⁴ AD49 Bodere notaire

Françoise Ferré sa femme, qui appartient audit vendeur pour **lui être échu de la succession de †Jeanne Chesneau sa mère**, à charge de 20 s/an à Mr le curé de Montreuil pour **une messe chantée fondée à pareil jour en l'église de Montreuil pour le remède de l'âme de †Pierre Allard et Jeanne Thibault** ». Cette fondation d'une messe, assise sur cette portion de terre, est la preuve que Pierre Boulay, qui en a hérité par sa mère Jeanne Chesneau, descend bien de ce couple.

Perrine Thibault est marraine à Montreuil :

- le 5 mai 1606 de Perrine Allard fille de Marin et de Perrine Saillard

Pierre ALLARD x /1606 Perrine THIBAUT †Montreuil-sur-Maine 15 décembre 1613 « a esté enterré au petit cimetièrre de Monstreul sur Mene le corps de deffuncte Perrine Thibault vivante femme de Pierre Allard de la Roussière »

1-Jacquine ALLARD °Montreuil-sur-Maine 14 avril 1606 Filleule de Me Jacques Thibault et de Jacquine Allard x /1635 Pierre **CHESNEAU**

2-Jean ALLARD °Montreuil-sur-Maine 4 mai 1612 Filleul de Jehan Thibault et de Perrine Saillard femme de Marin Allard

Jacquine Allard x/1635 Pierre Chesneau

Jacquine ALLARD °Montreuil-sur-Maine 14.4.1606 †Montreuil-sur-Maine 27.5.1679 Fille de Pierre ALLARD et de Perrine THIBAUT x /1635 Pierre **CHESNEAU** °Montreuil-sur-Maine 17.9.1605 †idem 17.4.1660 Fils de Marin CHESNEAU et de Jeanne BOUVET

1-Mathurine CHESNEAU °Montreuil-sur-Maine 16.1.1635 « Mathurine fille de Pierre Chesneau et de Jacquine Allard sa femme, laquelle a esté baptizée au logis craignante évitant le danger de la mort, parein Mathurin Chesneau marene Mathurine Tibault »

2-Marin CHESNEAU °Montreuil-sur-Maine 24.4.1637 Filleul de Jacques Bonenfant marene Jeanne Thibault fille de †Jean Thibaut

3-Noël CHESNEAU °Montreuil-sur-Maine 12.6.1638 Filleul de Noël Leboumier D^t au Lyon marene Perrine Bellanger femme de Mathurin Chesneau

4-Jeanne CHESNEAU °Montreuil-sur-Maine 1.10.1639 Filleul de Mathurin Corbin et de Jehanne Tibault x Montreuil-sur-Maine 30.12.1662 (sans filiation) François **BOULAY** Dont postérité BOULAY

5-Perrine CHESNEAU °Montreuil-sur-Maine 22.11.1642 Filleule de Pierre Beaumont méteier de la Chicotterie et de Renée Delaistre femme de Matieu Plasses

6-Marie CHESNEAU x Montreuil-sur-Maine 4.2.1672 (mariage filiatif) Pierre **BODERE** °Montreuil-sur-Maine 29.4.1641 Notaire. Filleul de Julien Dugres & de Jacquine [Belier]

Jeanne Chesneau x1662 François Boulay

Pierre Boulay x 1689 Marie Durand

Marie Boulay x1733 Julien Faucillon

Marie-Rose Faucillon x1758 Pierre Guillot

Aimée Guillot x1794 Jean Guillot son cousin

Esprit-Victor Guillot x1842 Joséphine-Flavie Jallot

Aimée Guillot x1881 Charles Audineau

Aimée Audineau x1908 Edouard Guillouard

probablement proches parents de ceux de Louvaines :

Pierre ALLARD x Jehanne HUREAU

1-Sébastien ALLARD °Louvaines 28.2.1606 Filleule de Sébastien Fontaine prêtre et de Jehanne Ronflé

2-Jehanne ALLARD °Louvaines 10.1.1607 Filleule de **Jehan Allard [qui pourrait mon ancêtre ci-dessus]** et de Mathurine Denos

3-Jehanne ALLARD °Louvaines 5.3.1611 Filleule de René Hureau et de Jehanne Gardays

probablement proches parents de ceux de Montreuil :

les Allard métayers de Charrée

Bail de la métairie de Charrée : « Le 10 juin 1594⁵ avant midy, en la cour royale d'Angers, endroit par devant nous François Revers notaire de ladite court, personnellement establys vénérable et discret Me Jehan Saymond prêtre prieur commendataire du prieuré de Montreuil sur Maine, demeurant en la cité de ceste ville d'Angers d'une part, - et **Jacques Allard demeurant au lieu et mestairye de Charoyère paroisse de Monstreul sur Maine** d'autre part - souzmettant lesdites parties respectivement eulx leurs hoirs etc confessent avoir fait et font entre euls le bail à ferme qui s'ensuit savoir est ledit Saymond avoir ce jourd'huy baillé et baille par ces présentes audit Allard qui a prins et accepté audit tiltre de ferme et non autrement pour le temps de 5 ans et 5 cueillettes entières et consécutives qui ont commencé le 1er janvier dernier et qui finiront à pareil jour et terme lesdites 5 années et 5 cueillettes finies et révolues - savoir est le lieu et mestairie de Charaye sur le Vau comme ledit lieu se poursuit et comporte avecq ses appartenances et dépendances sans aulcune réservation en faire par ledit bailleur - pour en jouir et user par ledit preneur bien et deument pendant ledit temps de 5 ans comme ung bon père de famille sans rien desmollir et sans pouvoir abattre par pied branche ne aultrement aulcun bois fructuaulx marmantaulx ne aultre de sur ledit lieu fors ceux qui ont accoustumé estre coupés et esmondés qu'il pourra couper en leur temps et saison - à la charge dudit preneur de tenir et entretenir pendant le présent bail et rendre à la fin d'iceluy les maisons granges et taves dudit lieu en bonne et suffisante réparation desquelles réparations ledit preneur s'est contenté et confesse y estre tenu pour luy avoir esté baillés en bon estat et réparaiton - et poyer par ledit preneur par chacuns ans les charges cens rentes et debvoirs deubz pour raison dudit lieu et en fournir d'acquits vallablres audit bailleur à la fin du présent bail - de poier aussi par chacuns ans par ledit preneur audit bailleurs en sa maison Angers savoir 30 livres de beurre net en pot bon loyal et marchand au jour de Toussaintz, et ung coing de beurre frais honneste par chacunes des 4 bonnes festes de l'an, 12 bons chappons au jour de Toussaints, 12 poulets au jour de Pentecouste, un couble (sic) d'hoizons aux Rogations, une fouasse d'un bouaiseau de fourment au jour des Roys - plantera ledit preneur par chacunes desdites 5 années 2 douzaines d'arbres fructuaulx propres et convenables pour ledit lieu antés de bonnes matières qu'il conservera des bestes - fera ledit preneur des fousés neufves et relevés où besoign sera bien et duement plantés de bons plants - charoira ledit preneur chacuns ans souz les tonnes (??, pourrait aussi se lire « touves ») de l'abbaye de monsieur saint Aulbin d'Angers la cinquiesme partie du gros de bled seigle en luy fournissant par ledit prieur de despens et de frais pour ses boeufs - et fournira d'une charette et deux boeufs pour ayder à amasser par chacuns an les dimes audit prieuré et fera les aultres charges et charoys pour sa part comme les mestayers dudit prieuré ont accoustumé faire et comme il est porté par les baulx à ferme de Jallot et Boyvin - et est fait le présent bail pour en poyer et baille par ledit preneur audit bailleur en sa maison Angers par chacunes desdites 5 années outre les charges susdites la somme de 80 escuz vallant 240 livres tz poyable savoir pour la présente année à Nouel prochain et les aultres 4 années aux jours et festes de Pasques et Nouel dont le premier paiement de ladite première année desdites 4 années commencera au jour et feste de Pasques prochainement venant et à continuer etc - ne pourra ledit preneur transporter ne enlever de sur ledit lieu à la fin du présent bail aulcuns foins pailles chaumes ne engrais de sur ledit lieu ains y laissera le tout pour l'usage d'iceluy et admassés sur ledit lieu à ses despens lequel lieu ledit preneur laissera ensemancer de pareil nombre de terres sepmances qu'il est à présent en l'aiant par ledit preneur ses sepmanse - et a ledit preneur promis et promet faire ratiffier

⁵ AD49-5E1 devant François Revers notaire royal à Angers

et avoir ces présentes pour agréables à Marie Crochet sa femme et la faire obliger avecq luy chacun d'eulx seul et pour le tout au poyement et prix de ladite ferme et aultres charges contenues au présent bail par lettres de ratification vallables qu'il promet fournir et bailler à ses despens audit bailleur en sa maison dedans le jour et feste de monsieur saint Pierre prochainement venant à peine etc - tout ce que dessus a esté stipulé et accepté par lesdites parties respectivement, auquel bail et tout ce que dessus est dit tenir etc garantir etc dommages etc obligent lesdites parties respectivement elles leurs hoirs etc à prendre vendre etc renonçant etc foy jugement condamnation etc - fait en la maison dudit sieur bailleur ès présence de Jacques Lallier et Maurice Baurin praticiens demeurant audit Angers tesmoins - ledit preneur a dit ne savoir signer »

Pierre ALLARD †Montreuil-sur-Maine 18 octobre 1607 « Le dixhuitieme jour de décembre 1607 à été inhumé au petit cimmetiere de Montreuil le corps de Jacques Allard vivant méteier de Charée » x Jeanne CROCHET

Marin ALLARD x Montreuil sur Maine 19 février 1601 (acte sans aucune autre mention) Perrine SAILLARD
 1-Renée ALLARD °Montreuil-sur-Maine 4 mai 1602 « Renée fille de Marin Allard et de Perrine Saillard parain Missire René Ledoux marene Jacqueline Allard »
 2-Jacques ALLARD °Montreuil-sur-Maine 24 mai 1605 « Jacques filz de Marin Allard et de Perrine Saillard, parain Pierre Allard marene Fransoize Saillard »
 3-Jeanne ALLARD °Montreuil-sur-Maine 14 mai 1607 « Jehanne fille de Marin Allard et de Perrine Saillard, parain Jehan Thibault marene Renée Alaire »
 4-Jeanne ALLARD °Montreuil-sur-Maine 6 mai 1612 « Jehanne fille de Marin Allard et de Perrine Saillard, parain Jehan Rossignaul marene Jehanne Bouvet femme de Jehan Thibault »
 5-Jacques ALLARD °Montreuil-sur-Maine 1er septembre 1613 « Jacques fils de Marin Allard et de Perrine Saillard parain Jacques Legrand, marene Guillemine Bordon »
 6-Jacquine ALLARD °Montreuil-sur-Maine 22 août 1615 « Jacquine fille de Marin Allard et de Perrine Saillard parain Jacques Perrault marene Mathurine Gernigon »
 7-Renée ALLARD °Montreuil-sur-Maine 31 janvier 1618 « Renée fille de Marin Allard et de Perrine Saillard, parain Mathurin Porcher marene Marie Bourdon »
 8-Marie ALLARD °Montreuil-sur-Maine 10 septembre 1621 « Marie fille de Marin Allard et de Perrine Saillard parain Mathurin Terrier marene Jacqueline Allard »

- ° 1635.05.26 ALLARD Perrine « Perrine fille de Marin Allard et de Marie (blanc) sa femme, parein Pierre Chesneau marene Catherine Perrault femme de Jehan Formy »
- ° 1642.08.01 ALLARD Pierre « fils de Pierre Allard et de Jehanne Douestean son espouse parein Pierre Chesneau mareine Louyse Douestean » en marge « délivré le 9.3.1723 »
- ° 1642.12.24 ALLARD Marin « filz de Marin Allard et de Andrée Proyselin métier de Charée parain Gatian Rousseau marene Renée Joly »
- ° 1638.03.11 ALLARD Mathurine « fille de Marin Allard et de (blanc) **mesteiers de Charré près le Veau**, parain Jehan Davy **sargier D' à la Roussière** marene (blanc) Beaumont femme de Pierre Belier aussy mesteier de Charée »
- ° 1636.09.30 ALLARD Marie « fille de Marin Allard et de Marie Voisine sa femme, **meteier de Charée**, parein Marin Bomier mareine D^{elle} Marie de l'Espinay »
- ° 1615.09.20 ALLARD Jeanne « Jehanne fille de Symon Allard et de Jehanne Porcher parain Jehan Thibault « Roussière » marene Jehanne Bordier femme de Pierre Bodere »

mon ascendance à Pierre Thibault x ca 1575 Perrine Bricet

Le tout en Maine-et-Loire, puis Nantes depuis 1908

- 13-Pierre Thibault x ca 1575 Perrine Bricet
12-Perrine Thibault x vers 1605 Pierre Allard
11-Jacquine Allard x/1635 Pierre Chesneau
10-Jeanne Chesneau x1 Montreuil-sur-Maine 30 novembre 1662 François Boulay
9-Pierre Boulay x Saint-Sauveur-de-Flée 10 mai 1689 Marie Durand
8-Marie Boulay x Le Lion-d'Angers 21 juillet 1733 Julien Faucillon
7-Marie-Rose Faucillon x Grez-Neuville 17 février 1756 Pierre Guillot
6- Aimée Guillot x Chazé-sur-Argos 3 mars 1794 Jean Guillot
5-Esprit-Victor Guillot x Noëllet 18 avril 1842 Joséphine Jallot
4-Aimée Guillot x Segré 22 novembre 1881 Charles Audineau
3-Aimée Audineau x Nantes 1908 Edouard Guilloard
2-mes parents
1-moi

descendance de Pierre Thibault x ca 1575 Perrine Bricet

Le testament de Jeanne Bouvet veuve de Jean Thibault, Montreuil sur Maine 1640, nomme « **chacuns de honnestes hommes Mathurin Corbin son gendre et Pierre Chesneau son neveu pour ses exécuteurs testamentaires** ». Donc :

- Mathurine THIBAULT l'épouse de Mathurin CORBIN est sa fille.
- Jacqueline ALLARD l'épouse de Pierre CHESNEAU est sa nièce par ses parents Pierre Allard et Perrine Thibault, **et je peux en conclure que Perrine Thibault était soeur de Jean Thibault l'époux de Jeanne Bouvet**

« Le 6 mars 1640⁶ avant midy par fut présente en sa personne establye et obligée soubz ladite cour honneste femme Jehanne Bouvet veuve feu honneste homme Jean Thibault demeurant au lieu de la Roussière paroisse de Montreuil sur Maisne laquelle considérant que la mort est certaine et l'heure d'icelle incertaine et ne vollant mourir intestat, a fait le présent son testament pur et simple irrévocable - premièrement a recommandé son asme à la sainte trinité du paradis et à la benoiste vierge Marye et à tous les saints et saintes du Paradis lesquels elle suplye intercéder vers sa majesté divine à ce qu'il luy plaize luy pardonner et après que son asme sera séparée d'avec son corps qu'ils leurs plaize la collocquer au royaume des cieux - Plus veut et ordonne ladite testatrice que lors que son asme sera séparée d'avec son corps que sondit corps soit porté en l'église dudit Monstreuil et pryé et suplye le sieur curé et chapelains dudit Monstreul de venir allencontre de sondit corps pour iceluy conduire en ladite église avec les prières et suffrages accoustumés estre dites, et ce fait estre ensépulturé au petit cimetière dudit Monstreul proche la fosse où sondit deffunt mary est enterré - Item veult et ordonne ladite testatrice qu'il y ait 5 cierges de chacun demye livres pour servir de luminaire à sa sépulture et au service qui se dira en ladite église - Item a ladite testatrice ordonné et ordonne estre dit une chanterye le jour de la sépulture de son corps ou le lendemain où elle ne pourroit estre dite ledit jour - Item veut et ordonne ladite testatrice estre dit et célébré en ladite église de Monstreul une chanterye 8 jours après que son corps sera ensépulturé - Item veut et ordonne ladite testatrice estre dit et célébré en ladite église de Monstreul deux trentains les plus promptement que faire se pourra après sadite sépulture avec une chanterye à la fin de chacun trentain - Item a ladite testatrice fondé et fonde à jamais et à perpétuité une chanterye de 3 messes chantée avec vigiles des morts et les suffrages et oraisons qui se disent au enterrments et à la fin des chanteryes pour estre dite en ladite église de

⁶ AD49-5E36 devant René Billard notaire de la chastellenye du Lyon d'Angers

Monstreuil le jour et feste de saint Jehan l'une et la feste de Noel par chacun an et pour ce faite a donné et donne la somme de 35 soulz de laquelle somme en sera païé 5 soulz pour le luminaire et ornement qui serviront à ladite chanterye et pour assurance de paiement de ladite somme de 35 soulz tz ladite testatrice a affecté et hypothéqué affecte et hypothèque une portion de jardin contenant 2 hommées ou environ joignant des deux costés une pièce de terre appellée la Vieille pièce et ung jardin appartenant à Pierre Chesneau aboutté d'un bout le pré de Pierre Bodere et d'autre bout le jardin appartenant aux héritiers feu René Gernigon et tout ainsi que ladite portion de jardin se poursuit et comporte sans aucune réservation en faire - Item veut et ordonne ladite testatrice ses debtes estre bien et deument païées - Et pour l'exécution du présent testament ladite testatrice a nommé et nomme **chacuns de honnestes hommes Mathurin Corbin son gendre et Pierre Chesneau son nepveu pour ses exécuteurs testamentaires** lesquels elle a priés et requis vouloir en prendre le fait et charge et pour l'accomplissement d'iceluy a affecté et hypothéqué affecte et hypothèque tous et chacuns ses biens meubles et immeubles et les en a vétus et saisis jusques à concurrence de l'effet et exécution dudit présent son testament - dont et auquel testament ladite testatrice a fait arrest dont l'avons jugée par le jugement et condamnation de nostre dite cour avec les submissions et renoncziations à ce requises - fait et passé en présence de honneste homme Pierre Lemée Nicollas Blouyn et Ambroys Charlot clerks demeurant audit Lyon tesmoins - ladite testatrice a dit ne savoir signer »

Le contrat de mariage du frère de Jean frère de Perrine Thibault donne la filiation : « Le 5 février 1610⁷ en la cour du roy à Angers furent présents establiz **Jehan Thibault fils de deffuntz Pierre Thibault et Perrine Bricet demeurant au lieu de la Goussière paroisse de Monstreuil sur Mayne** d'une part et Pierre Bouvet mestaiier demeurant au lieu et mestairie du Bois Hinebault dite paroisse de Monstreuil sur Mayne d'autre - souzmettant respectivement eux leurs hoirs etc confessent etc avoir sur le traité de mariage parlant et accordant entre ledit Jehan Thibault d'une part, et Jehanne Bouvet fille dudit Pierre Bouvet et de deffunte Jehanne Aubert fait convenu et accordé ce qui s'ensuit, scavoit est que ledit Thibault de l'avis et consentement de **Me Jacques Thibault son aisé** ad ce présent a promis et promet prendre en mariage à femme et espouse ladite Jehanne Bouvet et iceluy mariage solemniser en face de sainte église catholique apostolique et romaine pourveu qu'aucun empeschement légitime ne se trouve et comme l'un d'eux en sera requis et somme par l'autre comme aussy ledit Bouvet a promis et promet par cesdites présentes luy bailler pour femme et espouse ladite Jehanne Bouvet sa fille et icelle faire consentir et accorder audit mariage toutefois et quantes que sadite fille en sera requise par ledit Thibault - en faveur duquel mariage ledit Bouvet a promis et promet bailler à sadite fille par advancement des droits à elle eschez succédés et advenus par le décès de ladite deffunte Bricet sa mère et qu'il n'y soit escheus dudit Bouvet la somme de 100 livres tz payable scavoit 60 livres dedans le jour des espousailles desdits futurs conjoints et le reste montant 40 livres tz dedans la feste de la Nativité Notre Dame Angevine prochainement venant et outre luy bailler 2s septiers de bled mesure du Lion d'Angers dedans le jour des espousailles et abiller ladite Jehanne Bouvet sa fille d'habits honnestes selon sa qualité scavoit une robe de drap noir ung cotillon de drap blanc une couette ung travers lit ung oreiller une couverture de bellinge ung charlit 6 draps de lit 2 nappes 6 serviettes le tout de grosse toile de brin en réparaon, le tout dedans le jour desdites espousailles, quelle somme de 100 livres et meubles susdits promis paier et bailler par ledit Pierre Bouvet à sadite fille a esté convenu et accordé qu'ils entreront en la future communauté desdits Jehan Thibault et de ladite Jehanne Bouvet qui seront censés et déclaré de nature de meubles communs entre eux communauté advenant suivant la coutume de ce pays d'Anjou, et a ledit Jehan Thibault donné à sadite future espouse douaire coutumier suivant la coutume douaire advenant dont et desquelles promesses et ce que dessus est dit lesdites parties sont demeuré d'accord et l'ont stipulé consenti et accordé et à ce tenir etc obligent respectivement esdits homs susdits leurs hoirs etc renonçant etc foy jugement condamnation etc fait audit Angers maison de nous notaire en présence de Pierre Mation demeurant aux Places paroisse du Lion d'Angers Marin

⁷ AD49-5E36 devant Claude de Villiers notaire royal à Angers

Chesneau et Jehan Vignais parents de ladite Jehanne Bouvet demeurant audit Monstreuil et Jehan Domin demeurant audit Angers tesmoings - les parties parens et tesmoings fors lesdits Jacques Thibault et Domin ont dit ne savoir signer »

Perrine Thibault, épouse de Pierre Allard, a un lien avec Jacques, Jean et Mathurin Thibault prêtre : « Le 15 octobre 1629⁸, Jacques Thibault et Pierre Allard de Monstreuil sur Maine au lieu de Jean Thibault de la Roussière et de Messire Mathurin Thibault, doivent audit prieuré par chacun an 16 deniers à cause de leurs terres sises près la Roussière en ladite paroisse de Monstreul »

Pierre Chesneau et Mathurin Corbin et d'autres cohéritiers étaient héritiers de feu Jacques Thibault, probablement par Perrine Thibault belle-mère de Pierre Chesneau : « Le 14 juillet 1640⁹ avant midy par devant nous René Billard notaire de la chastellenye du Lyon d'Angers furent présents en leurs personnes establyz et deument soubzmis et obligés soubz ladite cour chacun de vénérable et discret Me Ollivier Bellanger prêtre demeurant à Monstreul sur Maisne, Pierre Chesneau sarger et honneste homme Maurice Chemin marchand tant en son nom que comme soy faisant fort de Charlotte Beudin sa femme et respectivement demandeurs et accusateurs de part et d'autre tous demeurants au bourg de Monstreul sur Maisne lesquels sur les procès criminels et civils meuz et intentés entre eux par devant messieurs les gens tenant le siège présidial d'Anjou Angers et monsieur le lieutenant criminel et monsieur l'official d'Angers et appellation davant nosseigneurs de la cour de parlement à Parie et monsieur l'official de Tours confessent avoir transigé et accordé comme s'ensuit - c'est à savoir que toutes les susdites parties se sont respectivement désistées et départiz et par ces présentes se désistent et départent de toutes les instances criminelles et civiles qu'ils avoient les ungs contre les autres tant audit Angers que appellations dont sentences qui ont esté données tant audit siège présidial criminel que à l'officialité et pour les prétentions dudit sieur curé et dudit Chesneau contre lesdits Chemin et sa femme en ont lesdites parties composé et accordé à la somme de 180 livres tz que ledit Chemin a promis et s'oblige paier et bailler auxdits sieur curé et Chesneau leurs hoirs etc dedans le jour et feste de saint Jacques prochainement venant à peine etc néantmoins etc - et au moyen de ce lesdites instances et appellations demeurent nulles sans autres despens dhommages et intérêts de part et d'autre - et outre demeurent tenu ledit Chemin paier et bailler audit Chesneau tant pour luy que ses cohéritiers héritiers feu Jacques Thibault dans ledit jour st Jacques prochain la somme de 16 livres 11 soulz tz faisant la moitié de la somme de 33 livres 2 soulz tz que ledit Chesneau et Mathurin Corbin ont païé à Michel Herard sieur de Launay que ledit deffunt Thibault luy devoit par obligation passée par deffunt Domin notaire de ceste cour - et outre et en faveur des présentes ledit Chemin tant en son nom que soy faisant fort de ses frères et soeurs s'est désisté et départy du droit qu'ils avoient et pouvoient prétendre en une portion de terre appellée Mortreure près ledit Monstreul comme héritiers dudit deffunt Thibault mesmes au droit en quoy ils estoient fondés ès frais faits par ledit deffunt Thibault pour faire le retrait de partye de ladite terre de Mortreux - et encore demeure tenu ledit Chemin bailler et délivrer audit Chesneau tant pour luy que sesdits cohéritiers 20 boisseaux de fourment à ceste mesure dans le jour de st Jacques prochainement venant pour demeurer quitte des gerbes de fourment qu'il auroit prises l'année dernière en ladite terre de Morbreux et autres jouissances qu'il en auroit faites - et encores demeure tenu ledit Chemin paier et bailler audit Chesneau tant pour luy que ses dits cohéritiers dudit deffunt Thibault la somme de 6 livres tz que luy et sesdits frères luy devoient par autre contrat par nous passé ainsi que ledit Chesneau a dit - et sur lesquelles sommes seront néantmoins desduit la moitié du contenu en une cédulle que ledit deffunt Thibault devoir a deffunt Me Jehan Thibault vivant demeurant au Lyon que ledit Chemin auroit païée - et outre par ces présentes lesdites partyes se sont respectivement juré bonnes tournures et promis de ne se mesdite ny meffaire les ungs aulx autres, soit par eux ny par personnes interposées à peine de 60 livres de réparation payable par l'agresseur à la

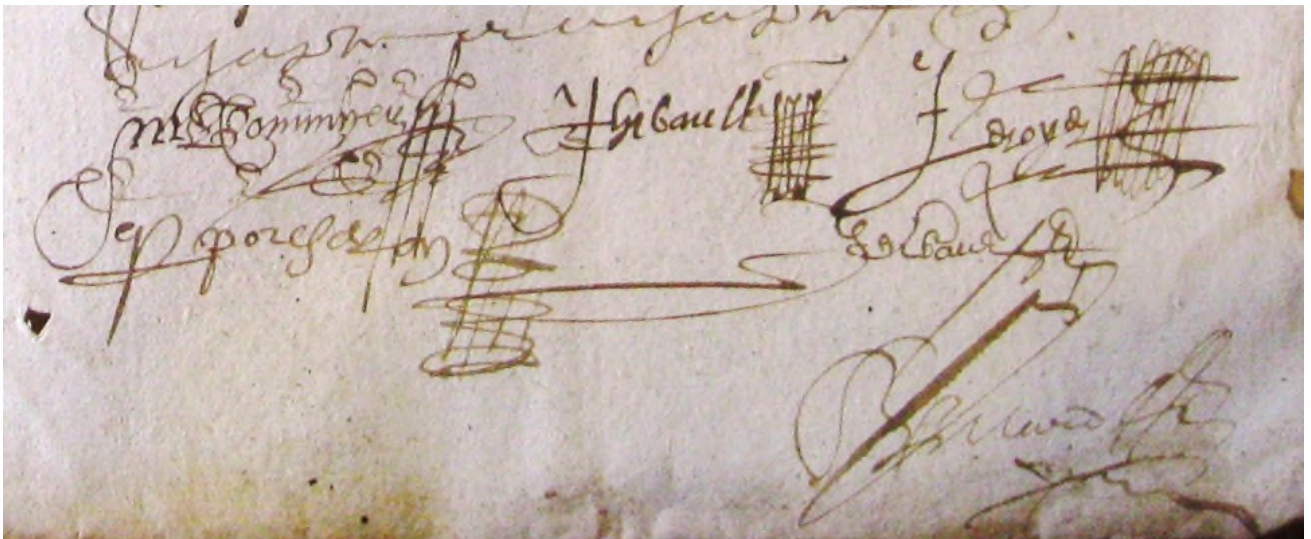
⁸ AD72-H489 - f°20 chartrier des Jésuites de La Flèche

⁹ AD49-5E36 René Billard notaire au Lion d'Angers

partye interessée après en avoir deument informé - et au surplus sont et demeruent lesdites partyes hors de cour et de procès sans autres despens, sans préjudice néantmoins d'une portion de terre contenant une boisselée de terre ou environ quelqe vigne et maison qui est commun entre les parties dont ils jouiront comme il y sont fondés et d'un quart de jardin que ledit Chesneau et ses cohéritiers ont au jardin de la garde audit Bourg de Monstreul - o protestation faite par ledit Chesneau de ne pouvoir avoir sa part des meubles dudit deffunt Thibault et par ces mesmes présentes lesdites parties ont fait et font entre eux le partage des choses héritaux à eux appartenant et escheues de la succession du deffunt Thibault cy après déclarées et iceux faisant est demeuré audit Chesneau tant pour luy que sesdits cohéritiers héritiers dudit deffunt Thibault une portion de maison tant haut que bas cour et jardin en dépendant située audit Monstreuil joignant d'un costé et bout le chemin à venir du presbitère dudit Monstreul au port et riffaige dudit lieu et d'autre costé le chemin à aller sur la rue Creuse et d'autre bout la maison de Jehan Meignan, Item une planche de jardin proche et joignant ladite rue Creuse d'autre costé le jardin dudit Meignan about d'un bout le jardin de René Bruneau et d'autre bout ledit chemin, Item une portion de terre située en la pièce du Bignon contenant près d'une boisselées ou environ qui appartenoit audit deffunt Thibault, item une vigne au cloux de Saucongé ou ledit Chemin et ses frères et soeurs estoient fondés sans aucune réservation en faire - et audit Chemin tant pour luy que sesdits frères et soeurs est demeuré et demeure tout et tel droit part et portion de jardin que ledit Chesneau et cohéritiers avoient et pouvoient avoir et prétendre au jardin de la Garde dont le reste appartient auxdits les Chemins sans autre confrontation ny spécification en faire - et d'autant que lesdites choses du partage dudit Chesneau sont de plus de valleur que le présent lot, ledit Chesneau est et demeure tenu de paier et bailler de retour de partage audit Chemin tant pour luy que pour ses dits frères et soeurs la somme de 40 livres tz qui sera desduite audit Chesneau sur ce que ledit Chemin luy doibt pour les causes cy dessus et ce sont les parties respectivement quittés les ung les autres de tout le passé jusques à ce jour moiennant ces présentes - et pour le regard de ce qu'il reste de meubles demeurés du décès dudit deffunt Thibault seront partagés par entre eux - dont et de tout ce que dessus lesdites parties sont demeurées d'accord à ce tenir etc obligent lesdites parties respectivement eux leurs hoirs etc oblige ledit Chemin au paiement desdites sommes et à deffault de paiement ses biens à prendre vendre et exécuter à parfaite ... renonçant etc foy jugement et condamnation - fait et passé au chasteau du Sainteny en présence de vénérable et discret Me Pierre Boyvin prêtre curé d'Andigné et y demeurant, Me Maurice Bournault demeurant en la paroisse d'Andigné et Nicollas Blouyn clerc demeurant audit Lyon tesmoings »

Jacques Thibault est inhumé « le 13 avril 1631 dans l'église de Montreuil sur Maine »

« Le 10 mai 1623 avant midy, par devant nous René Billard notaire du roy à saint Laurent des Mortiers fut présent en sa personne estably et soubzmiz soubz ladite cour vénérable et discret Me Mathurin Boumier prêtre vicair du Lyon d'Angers et y demeurant lequel confesse avoir auhourd'huy vendu quitté ceddé délaissé et transporté et encores etc perpétuellement par héritage - à Jacques Thibault marchand demeurant à Monstreul sur Maisne à ce présent stipulant et qui a achapté et achapte pour luy et pour François Rousseau sa femme leurs hoirs etc - savoir est une portion de terre labourable sise et située en une pièce de terre appelée la Grand Piece du Mesnil dite paroisse de Monstreul, ladite portion de terre contenant 8 boisselées de terre ou environ joignant d'un costé la terre de Me Pierre Boussard à vause de son lieu de la Peronnière d'autre costé la terre du lieu du Mesnil d'un bout une ruelle comme l'on va du Lyon à la Perronnière et d'autre bout la terre dudit lieu du Mesnil et tout ainsi que ladite portion de terre se poursuit et comporte sans aucune réservation en faire par ledit vendeur et laquelle portion ledit acquéreur a dit bien cognoistre - tenue du fief et baronnye dudit Monstreul aux charges cens rentes et debvoirs deuz pour raison desdites choses franc et quite du passé - et tenu ledit Thibault de garder le droit de cellier de ladite portion de terre baillé à Jehan Favy mestaiier de la Sablonnière sy mieux n'aime le desinteresser à peine etc ces présentes etc - transportant etc et est faite la présente vendition cession delais et transport pour et moyennant le prix et somme de 200 livres tz laquelle somme ledit acquéreur est et demeure tenu paier et bailler audit Boumier ou etc savoir dedans le jour et feste de saint Jehan Baptiste prochainement venant la somme de 120 livres et le reste montant la somme de 80 livres tz dedans le jour et feste de Toussaint aussi prochainement venant à peine etc - et audit contrat de vendition sera tenu garantir par ledit vendeur luy ses hoirs etc obligent lesdites parties respectivement eux leurs hoirs etc et ledit acquéreur au paiement de ladite somme de 200 livres tz luy ses hoirs et aians cause et à deffault de paiement lesdits termes passés ses biens et choses à prendre vendre etc renonçant etc foy jugement condamnation etc - fait et passé en ladite ville du Lyon présents honnestes hommes Jehan Leroyer sieur de la Roche et Me Jehan Thibault notaire demeurant en ladite ville du Lyon tesmoins etc - en vin de marché païé content par ledit acquéreur du consentement dudit vendeur la somme de 6 livres tz »



« Le 18 décembre 1641¹⁰, sont 2 lots et partages de la **succession de feu Me Jehan Thibault vivant demeurant à Monstreuil sur Maisne que Pierre Chesneau mary de Jacquine Allard, héritière pour une moitié dudit deffunt du costé paternel pour estre fournist et baillé à Jehanne Bouvet veuve feu Jehan Thibault mère et tutrice naturelle de Jehanne Thibault et à Mathurin Corbin mary de**

¹⁰ AD49-5E36 devant René Billard notaire de la chastellenye du Lion d'Angers

Mathurine Thibault aussy héritiers pour une autre moityé dudit costé paternel dudit deffunt Thibault pour estre procédé à la choisye au sort ou à l'enchere suivant la coustume auxquels partages a esté procédé comme s'ensuit

premier lot : premier une pièce de terre appelée Morbenie contenant ung journeau de terre ou environ joignant d'un costé le chemin tendant dudit Monstreuil à Peuvignon d'autre costé la terre de Pierre Bordier aboutté d'un bout la terre de la Bourse des Trépassés dudit Monstreuil d'autre bout la terre des héritiers feu Jehan Bouvier et Marin Chesneau - Item la moicityé d'une planche de vigne à couper par la moicityé, le bout vers solleil couché et qui aboutte la terre qui fut en vigne que exploite Mathurin (? car bout de ligne peu lisible) Thibault et qui appartenoit à deffunt Riveron, joignant la terre de René Bruneau ? qui autrefois fut de la cure dudit Monstreuil et d'autre costé la vigne de Pierre Chassereau et de Jehan Riveron ladite moicityé de planche située au cloux de Saucongé dudit Monstreuil - Item ung autre mareau de vigne situé audit cloux de Sauconger contenant 2 cordes et demye de vigne ou environ joignant des deux costés et aboutté d'un bout la vigne des héitiers feu Macé Janvier et d'autre bout la vigne de Jehan Bellier - Item une autre planche de vigne située audit cloux de Sauconger contenant 5 cordes de vigne ou environ joignant d'un costé et aboutté d'un bout la vigne desdits héritiers dudit deffunt Janvier joignant d'autre costé ladite vigne en gast dudit Mathurin Thibault (donc, plus haut, le prénom peu lisible était bien « Mathurin ») et d'autre bout la vigne desdits copartageants - Item un autre mareau de vigne situé audit cloux de Sauconger contenant une hommée ou environ joignant d'un costé la vigne desdits héritiers feu Marin Chesneau d'autre costé la vigne des héritiers feu Mathurin Lemoyne aboutté d'un bout la vigne de Pierre Fourmond Planconnerie et d'autre bout la vigne de (blanc)

segond lot : premier 2 chambres hautes avec deux greniers sur icelles et ung cellier dessoubz une desdites chambres, lesdites chambres sur ung comble de maison qui appartient à Jehan Meignan, avec une portion de court qui est cloze à muraille dans laquelle est ung escallier pour exploiter lesdites chambres le tout sur le carroy de derrière l'église dudit Monstreuil à aller sur le port et passage dudit Monstreuil - Item la moicityé d'un jardin clos à part dont l'autre moicityé appartient audit Meignan ladite moicityé contenant une hommée ou environ joignant d'un costé le chemin appelé la rue Creuze d'autre costé le jardin dudit Meignan aboutté d'un bout le jardin de René Bruneau et d'autre bout le chemin de ladite rue Creuze - Item une portion de terre à prendre en une pièce appelée le Bignon comme elle appartenoit audit deffunt Thibault réservé le reste de ladite pièce qui appartient à Pierre Bodere tant de son chef que par acquest ladite portion joignant des deux costés la terre dudit Bodere et aboutté d'un bout le chemin tendant dudit Monstreuil à Chambellé et d'autre bout au cloux de Saucoigné - Plus l'autre moicityé de ladite planche de vigne contenue au premier des présents lots le bout vers solleil levé, et qui joint d'un costé la vigne de Jehan Riveron et des héritiers dudit deffunt Janvier et aboutté la vigne desdits copartageants - Item une autre planche de vigne contenant trois quarts d'hommée ou environ située audit cloux de Saucoigné joignant d'un costé la vigne de René Bruneau d'autre costé la vigne desdits héritiers feu Macé Janvier aboutté d'un bout la terre feu Me Claude Devilliers et d'autre bout la vigne de Mathurin Bellanger - Item une hommée de vigne ou environ située audit cloux de Saucoigné joignant d'un costé la vigne de la bourse des Trépassés dudit Monstreuil d'autre costé la vigne dudit Bodere aboutté d'un bout la vigne des héritiers feu Pierre Bellanger - Item un autre mareau de vigne situé audit cloux de Saucoigné contenant une corde et demye ou environ joignant des deux costés et aboutté d'un bout la vigne dudit Bodere et d'autre bout le cloux dudit Saucoigné

et tout ainsi que toutes lesdites choses se poursuivent et comportent, à la charge que lesdits partageants paieront les cens rentes et devoirs deuz pour raison des choses de chacun son lot et ceux du passé si aucuns en demeurent, s'entregarantiront chacun leurs lots et partages. - Auxquels partages ledit Chesneau aux charges clauses et conditions cy dessus a fait arrest par devant nous René Billard notaire de la chastellenye du Lyon d'Angers le 18 décembre 1641 - auxquels partages lesdits Jehanne Bouvier audit nom de ladite Corbin mary de ladite Thibault (sic, mais peu clair) ont esté présents et ont dit en avoir bonne cognoissance et offert procéder à la choisie desdits partages présentement à l'enchere - auxquels ils ont proceddé tous de leurs consentements et pour choisir a esté offert par ledit

Chesneau la somme de 100 soulz laquelle enchère lesdits Bouvet et Corbin es qualités qu'ils procèdent ont consenty que ledit Chesneau choisise et obte l'un desdits lots - et procédant à ladite choisie du consentement desdits Bouvet et Corbin a esté obté et choisy par ledit Chesneau le second lot ou est employée la maison du bourg dudit Monstreuil et autres choses y contenues - et pour lesdits Bouvet et Corbin tant en leurs noms que esdits noms leur est demeuré le premier des présents lots moiennant ladite somme de 100 soulz que ledit Chesneau a présentement sollvée et païée content auxdits Bouvet et Corbin qui ont icelle somme eue prinse et receue dudit Chesneau s'en sont tenuz et tiennent à content et bien païés et en ont quité et quitent ledit Chesneau - et pour les jouissances du passé desdites choses lesdites parties ont recogneu et confessé en avoir jouy ensemblement et prins chacun ce qui leur appartient pour leurs dites jouissances - et par ces mesmes présentes lesdites partyes ont recogneu et confessé que le fossé qui est autour de lherreau (sic) du lieu de la Roussière leur a esté concédé par Pierre Bodard par devant Jehan Godes notaire à Chambellé, sans qu'ils puissent rien prétendre en la haye dudit fossé et qu'ils en demeureront au terme de l'escript - et encores par ces mesmes présentes lesdits Bouvet et Corbin ont renoncé et renoncent au droit qu'ils avoient au four de la maison ou ledit Chesneau est demeurant audit lieu de la Roussière - dont et auxquels partages et choisye et tout ce que dessus est dit tenir etc obligent respectivement etc renonçant etc foy jugement et condamnation etc - fait et passé audit Lyon maison de nous notaire présents Pierre Bodere marchand demeurant à la Maison Neufve dudit Monstreuil, et François Bonneau le jeune marchand demeurant audit Lyon tesmoings - ladite Bouvet a dit ne savoir signer »

Pierre THIBAUT †avant 1610 x vers 1575 Perrine BRICET †avant 1610

1-Jacques THIBAUT cité au contrat de mariage de son frère Jean en 1610

2-Perrine THIBAUT †Montreuil-sur-Maine 15 décembre 1613 x avant 1606 Pierre **ALLARD** dont postérité suivra

3-Jean THIBAUT x avant 1611 Jeanne BOUVET dont postérité suivra

Perrine Thibault x avant 1606 Pierre Allard

Pierre ALLARD x /1606 Perrine THIBAUT †Montreuil-sur-Maine 15 décembre 1613 « a esté enterré au petit cimetièrre de Monstreuil sur Mene le corps de deffuncte Perrine Thibault vivante femme de Pierre Allard de la Roussière »

1-Jacquine ALLARD °Montreuil-sur-Maine 14 avril 1606 Filleule de Me Jacques Thibault et de Jacquine Allard x /1635 Pierre **CHESNEAU**

2-Jean ALLARD °Montreuil-sur-Maine 4.5.1612 Filleul de Jehan Thibault et de Perrine Saillard femme de Marin Allard

Jean Thibault x avant 1611 Jeanne Bouvet

Je sais que Perrine Thibault, l'épouse de Pierre Allard, était soeur de Jean Thibault l'époux de Jeanne Bouvet, par le testament de Jeanne Bouvet. Elle y « **nomme chacuns de honnestes hommes Mathurin Corbin son gendre et Pierre Chesneau son neveu pour ses exécuteurs testamentaires** ».

- Donc Mathurine THIBAUT l'épouse de Mathurin CORBIN est sa fille.
- Donc, Jacquine ALLARD l'épouse de Pierre CHESNEAU est sa nièce par ses parents Pierre Allard et Perrine Thibault
- Donc, Perrine Thibault était soeur de Jean Thibault l'époux de Jeanne Bouvet qui donne Pierre Chesneau son neveu, donc son neveu par son épouse Jacquine Allard :

« Le 6 mars 1640¹¹ avant midy par devant nous René Billard notaire de la chastellenye du Lyon d'Angers fut présente en sa personne establye et obligée soubz ladite cour honneste femme Jehanne Bouvet veuve feu honneste homme Jean Thibault demeurant au lieu de la Roussière paroisse de Montreuil sur Maisne

¹¹ AD49-5E36 devant René Billard notaire de la chatelenie du Lion d'Angers

laquelle considérant que la mort est certaine et l'heure d'icelle incertaine et ne voulant mourir intestat, a fait le présent son testament pur et simple irrévocable - premièrement a recommandé son âme à la sainte trinité du paradis et à la benoïste vierge Marye et à tous les saints et saintes du Paradis lesquels elle supplie intercéder vers sa majesté divine à ce qu'il luy plaize luy pardonner et après que son âme sera séparée d'avec son corps qu'ils leurs plaize la collocquer au royaume des cieux - Plus veult et ordonne ladite testatrice que lors que son âme sera séparée d'avec son corps que sondit corps soit porté en l'église dudit Montreuil et pryé et supplie le sieur curé et chapelains dudit Montreuil de venir allencontre de sondit corps pour iceluy conduire en ladite église avec les prières et suffrages accoustumés estre dites, et ce fait estre ensépulturé au petit cimetière dudit Montreuil proche la fosse où sondit deffunt mary est enterré - Item veult et ordonne ladite testatrice qu'il y ait 5 cierges de chacun demye livres pour servir de luminaire à sa sépulture et au service qui se dira en ladite église - Item a ladite testatrice ordonné et ordonne estre dit une chanterye le jour de la sépulture de son corps ou le lendemain où elle ne pourroit estre dite ledit jour - Item veult et ordonne ladite testatrice estre dit et célébré en ladite église de Montreuil une chanterye 8 jours après que son corps sera ensépulturé - Item veult et ordonne ladite testatrice estre dit et célébré en ladite église de Montreuil deux trentains les plus promptement que faire se pourra après sadite sépulture avec une chanterye à la fin de chacun trentain - Item a ladite testatrice fondé et fonde à jamais et à perpétuité une chanterye de 3 messes chantée avec vigiles des morts et les suffrages et oraisons qui se disent au enterremens et à la fin des chanteryes pour estre dite en ladite église de Montreuil le jour et feste de saint Jehan l'une et la feste de Noel par chacun an et pour ce faite a donné et donne la somme de 35 soulz de laquelle somme en sera païé 5 soulz pour le luminaire et ornement qui serviront à ladite chanterye et pour assurance de paiement de ladite somme de 35 soulz tz ladite testatrice a affecté et hypothéqué affecte et hypothèque une portion de jardin contenant 2 hommées ou environ joignant des deux costés une pièce de terre appelée la Vieille pièce et ung jardin appartenant à Pierre Chesneau aboutté d'un bout le pré de Pierre Bodere et d'autre bout le jardin appartenant aux héritiers feu René Gernigon et tout ainsi que ladite portion de jardin se poursuit et comporte sans aucune réservation en faire - Item veult et ordonne ladite testatrice ses debtes estre bien et deument païées - Et pour l'exécution du présent testament ladite testatrice a nommé et **nomme chacuns de honnestes hommes Mathurin Corbin son gendre et Pierre Chesneau son nepveu pour ses exécuteurs testamentaires** lesquels elle a priés et requis vouloir en prendre le fait et charge et pour l'accomplissement d'iceluy a affecté et hypothéqué affecte et hypothèque tous et chacuns ses biens meubles et immeubles et les en a vétus et saisis jusques à concurrence de l'effet et exécution dudit présent son testament - dont et auquel testament ladite testatrice a fait arrest dont l'avons jugée par le jugement et condamnation de nostre dite cour avec les submissions et renoncziations à ce requises - fait et passé en présence de honneste homme Pierre Lemée Nicollas Blouyn et Ambroys Charlot clerks demeurant audit Lyon tesmoins - ladite testatrice a dit ne savoir signer »

Jean THIBAULT x avant 1611 Jeanne BOUVET °Montreuil-sur-Maine 6 mai 1589 Fille de Pierre et Jeanne Aubert

1-Jeanne THIBAULT °Montreuil-sur-Maine 31 mars 1611 « Jehanne fille de Jehan Thibault et de Jehanne Bouvet parain **Jehan Bouvet méttier de L'Hommaye**, marenne Perrine Mouton »

2-Mathurine THIBAULT x avant 1637 Mathurin **CORBIN** dont postérité suivra

- ° 1611.04.11 THIBAULT Mathurin « Mathurin filz de Jehan Thibault et de Jehanne Bouvet, parain Mathurin Bouvet marenne Perrine Thibault »
- ° 1616.01.29 THIBAULT Mathurine « Mathurine fille de Jehan Thibault et de Jehanne Bouvet, parain Marin Bouvier marenne Mathurine Erquais »

Mathurine Thibault x avant 1634 Mathurin Corbin

Mathurine THIBAULT x avant 1637 Mathurin **CORBIN**

1-Jeanne CORBIN °Montreuil-sur-Maine 30 juin 1637 « Jehanne fille de Mathurin Corbin et de Mathurine

Tibault sa femme, parein Mathurin Chesneau marene **Jehanne Tibault fille de †Jehan Tibault et de Jehanne Bouvet** »

2-Nicolas CORBIN °Montreuil-sur-Maine 9 février 1640 « filz de Mathurin Corbin et de Mathurine Thibault son espouse, parein vénérable et discret Me Nicolas Bellaud prêtre chanoyne de St Maurille d'Angers, mareine **Jacquine Allart** femme de Pierre Chesneau **[fille de Pierre Allard et Perrine Thibault]**»

3-Mathurine CORBIN °Montreuil-sur-Maine 28 décembre 1642 « fille de Mathurin Corbin et de Mathurine Thibault parein Mathurin Guilleu maraine Fransoyse Bedouet »

4-Renée CORBIN °Montreuil-sur-Maine 14 novembre 1644 « fille de Maturin Corbin et de Maturine Tibault sa femme parein Jehan Bouvet méteier de la Peustonnière mareine Renée Deslaistre femme de Macé Placès »

- ° 1627.01.08 BELLIER Perrine « Perrine fille de Jehan Bellier et de Perrine Beaumont parain Jacques Thibault marene Jehanne Breindeau femme de honorable homme Jacques Leroyer »
- ° 1625.02.02 BODARD Marie « Marie fille de Pierre Bodard et de Marie Gauvaing, parain Mathurin Thibault **meulnier** marene Fransoyze Rousseau femme de Jacques Thibault »
- ° 1598.09.16 BONNENFANT Jacques « Jacques Bonenfent filz de Estienne Bonenfent et de Tiennette Corbin parains Louys Erraut et Jacques Thibault paraine Perrine Huret »
- ° 1602.03.02 CHEMIN Pierre « [Pierre] fils de Charles Chemin et de Renée Menard parain Me Jacques Thibault marene Perrine Thibault »
- ° 1606.08.03 DAVID Jacquine « Jacquine fille de Guillaume Davy et de (blanc) Bruneau sa femme parain Jacques Thibault maraine Jehanne Patrin »
- ° 1609.06.01 DAVID Julien « Julian filz de Julian Davy et de Jehanne Paigis parain Jacques Thibault **mesteier** marene Jehanne Delaunay »
- ° 1602.06.19 GERNIGON Jacquine « Jacquine fille de René Gernigon et de Renée Guillet, parain Jacques Thibault marene Frensoise Saillard »
- ° 1626.05.31 HOUSSIN Jacques « Jacques filz de Pierre Houssin et de Mathurine Poisson, parain Me Jacques Thibault (s) marene Estiennette Girardièrre femme de Jehan Houssin »
- ° 1628.07.27 HOUSSIN Mathurine « Mathurinne fille de Jehan Houssin le Jeune et de Jehanne Legeay, parain Mathurin Allard marene Fransoyse Rousseau femme de Jacques Thibault »
- ° 1620.04.11 HOUSSIN Renée « Renée fille de Jehan Houssin et de Jehanne Legay, parain Me Jacques Thibault marene Renée Menard »
- ° 1624.03.28 MALHERBE Michel « Michel fils de Ollivier Malherbe et de Renée Saulou, parain Michel Bagoux marene Françoysze Rousseau femme de Jacques Thibault »
- ° 1624.07.23 PIGONTS Françoise « Françoise fille de Jean Pigonts et de Sébastienne Chemin, parain Maurisse Chemin marene Françoise Rousseau femme de Jacques Thibault »
- ° 1630.01.24 PIGONTS Jacques « Jacques filz de Jehan Pigonts et de Sébastienne Chemin, parain Jacques Thibault (s) marene Louyse Gaumer »
- ° 1623.01.01 PIGONTS Julien « Julian filz de Jehan Pigonts et de Sébastienne Chemin parain Julian Chemin **clerc et escollier** marene Francoysze Rousseau femme de Jacques Thibault »
- ° 1607.01.08 ROCHEPAUT Jacques « Jacques filz de René Rochepault et de Renée sa femme, parain Me Jacques Thibault marene Ysabel Nigleau »
- ° 1605.06.21 THIBAUT Mathurin « Mathurin fils de René Thibault et de Jehanne Blouin, parain Jacques Thibault mareine Mathurinne Leroyer femme de Maurisse Crannier »
- ° 1604.01.02 THIBAUT René « René filz de René Thibault et de Jehanne Blouin, parain Mathurin Blouin marene Renée David femme de Jacques Thibault »

- ° 1608.08.11 THIBAUT Jean « Jehan filz de Jacques Thibault et de Renée David, parain Symon Gernigon marene Jehanne Blouin »

N. Allard, père de Guy et Jehan

J'ai retrouvé cette famille Allard dans les aveux au prieuré de la Jaillette, dont relevait la Basse Gaudine en La Chapelle sur Oudon. Ils ne possèdent pas de maison, juste quelques boisselées de terre, donc il s'agit de leurs économies, et ils sont closiers ou métayers à moitié pour un propriétaire.

L'aveu de 1634 m'a appris que mon Jean Roynard est arrivé à La Chapelle sur Oudon en épousant Mathurine Allard.

« Le 20 février 1634¹², aujourd'hui en jugement **Mathurin Allard, tissier en toiles, demeurant au village de la Haute Gaudine dépendant de la paroisse de La Chapelle-sur-Oudon présent en personne, tant pour lui que pour Jehan Roynard mari de Mathurine Allard, et François Allard**, s'est avoué subject du fief et seigneurie du prieuré de La Jaillette pour raison d'un cloteau de terre nommé « la Couldrays » proche du lieu du Petit Bois de la Cour, en ladite paroisse, contenant 3,5 boisselées ou environ, joignant d'un côté le jardin du lieu du Petit Bois, d'autre côté la terre de Louis Quittet et la terre des hoirs René Boullay chacun par son endroit, abuté d'un bout la pré du lieu du Trambly d'autre bout la terre de Jehan Allard ; Item un lopin de pré clos à part nommé « les Saullais » contenant 10 chaisnes ou environ situé près ledit village de la Basse Gaudine, joignant d'un côté la terre de Mathurin Prevost, abuté d'un bout la pré dudit lieu du Trambly, et d'autre bout la terre d'Estienne Manceau, pour raison desquelles choses cy dessus confrontées et de plusieurs autres choses possédées par Pierre Menard, la veufve et hoirs Jacques Voysin, Louis Quittet, Jehanne Prevost veufve Jacques Dupré, et autres ses codétenteurs il a confessé estre deub par chacuns ans à la recepte de ceste seigneurie au jour et feste de Toussaints 6 sols 7 deniers d'obolle par une part, et 2 sols 6 deniers par autre, le tout de cens, rente et devoir féodal et c'est tout ce qu'il a dit tenir de ladite seigneurie et les devoirs qu'il a recogneu devoir dont il en rend et baille la présente déclaration tant pour lui que pour les susdits Roynard et François Allard, à laquelle il a fait arrest, dont l'avons jugé et condamné paier servir et continuer à l'advenir le devoir par luy recogneu et confessé et à ce nous l'avons encore sauf deffection donné en pledz et assises en fief et seigneurie du prieuré de la Jaillette tenues audit prieuré par devant nous Hierosme Genouil sieur de la Louetterie licencié ès droit seneschal de ladite seigneurie, le 20 février 1634 »

Jean Allard

René Allard x/1620 Gabrielle Savary

René ALLARD x avant 1620 Gabrielle SAVARY

1-Jehan ALLARD °La Chapelle-sur-Oudon 17.4.1620 Filleul de Jehan Allard & Mathurine Allard

2-Renée ALLARD °La Chapelle-sur-Oudon 9.3.1624 Filleule de Claude Savary & Renée Carré

3-Guy ALLARD °La Chapelle-sur-Oudon 3.5.1626 *ïdem* 29.12.1635

4-Jehan ALLARD °La Chapelle-sur-Oudon 26.4.1638 Filleul de **Jehan Roynard**

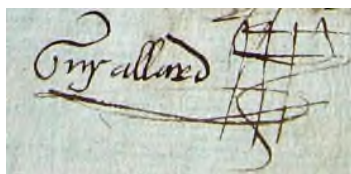
5-Mathurine ALLARD °Louvaines 4.6.1639 Filleule de Maurice Savary & de Mathurine Prevost de La Chapelle-sur-Oudon

Guy Allard

Guy Allard sait signer, et sa signature est même assez évoluée.

C'est grâce au chartrier du prieuré de la Jaillette qu'on est certain qu'il est le père de Mathurine, épouse de Jean Roynard, et qu'il est le frère de Jean.

On sait aussi qu'il vit au village de la Haute Gaudine et possède un bien à la Basse Gaudine.



¹² AD72-H485 Assises de la seigneurie du Prieuré de la Jaillette

Le 6 novembre 1608¹³, aveu au prieuré de la Jaillette de Guy Allard (s) D^t au **village de la Haute Gaudine** à La Chapelle-sur-Oudon, pour un cloteau de terre nommé « la Coudrais » sis près la Basse Gaudine joignant des 2 côtés la terre des Boullay aboutté d'un bout la pré du Trambloy, d'autre **la terre de Jehan Allard son fraire**, doit à la Toussaint 6 s 7 d d'obole avec plusieurs autres détempteurs au village de la Basse Gaudine

Guy ALLARD

1-Mathurine ALLARD x /1624 Jehan **ROYNARD** Dont postérité suivra

Mathurine Allard x1624 Jean Roynard

Jehan Roynard et Mathurine Allard ont au moins 8 enfants, dont 4 ont postérité.

Il est inhumé « en présence de Simon Roynard son fils, François Cherbonneau & Denis Jolly ses gendres »

Les registres paroissiaux ne donnent ni le métier ni le village.

Jean Roynard rend aveu au prieuré de la Jaillette en 1640 comme époux de Mathurine Allard, et l'aveu donne le père de Mathurine Allard, qui est Guy Allard : « Le 16 avril 1640¹⁴, aujourd'hui en jugement **Jehan Roynard mari de Mathurine Allard, fille de de feu Guy Allard, demeurant à la Haute Gaudine paroisse de La Chapelle-sur-Oudon**, s'est aujourd'hui advoué subject en nuepce de la cour de céans pour raison d'un petit jardin clos à part appelé « les Saulles » contenant 4 cordes ou environ, sis au lieu de la Basse Gaudine, joignant d'un côté la terre de la veufve de Mathurin Provost, d'autre la terre de Gabriel Mourin, abuté d'un bout la terre d'Estienne Manceau d'autre bout la terre de Mathurin Allard, pour raison duquel jardin a confesse que luy et les autres codétenteurs dudit lieu de la Basse Gaudine desnommez en la déclaration par eux rendue le 20 février 1634 doivent 6 soulds 7 deniers obole par une part et 2 soulds 6 deniers par autre le tout de cens et devoir féodal dont ledit Roynard est contribuable sans préjudicier au total et division de l'hypothèque desdits devoirs, et est ce que ledit Roynard a dit tenir de la cour de céans, à laquelle déclaration aux devoirs contrinuer ledit Roynard a fait arrest dont l'avons jugé condamné payer servir et continuer à l'advenir lesdits devoirs »

Mathurine ALLARD Fille de Guy ALLARD x /1624 Jehan **ROYNARD** °ca 1600 †La Chapelle-sur-Oudon 15.1.1670

1-Mathurine ROYNARD °La Chapelle-sur-Oudon 22.1.1624 Filleule de Mathurin Allard & Perrine Roynard

2-Françoys ROYNARD °La Chapelle-sur-Oudon 18.6.1625 Filleul de Françoys Allard & Gabrielle Savary

[tante maternelle par alliance car épouse de René Allard]

3-Jehanne ROYNARD °La Chapelle-sur-Oudon 27.2.1628 Filleule de **Jehan Roynard son frère** & de Jehanne Gardays

4-Mathurine ROYNARD °La Chapelle-sur-Oudon 5.3.1631 †idem 7.4.1679 Filleule de Mathurin Allard & Jehan Allard x1 1657 Henri **CHALUMEAU** x2 1660 Denis **JOLY** Dont postérité suivra

5-Nicole ROYNARD °La Chapelle-sur-Oudon 10.5.1637 Filleule de Mathurin Denoue & Nicole Sauvaget

6-Simon ROYNARD °La Chapelle-sur-Oudon 14.10.1640 Filleul de Simon Grandin & Sébastienne Allard x /1668 (pas à La Chapelle-sur-Oudon) Etiennette LEMANCEAU Dont postérité ROYNARD

7-Perrine ROYNARD °La Chapelle-sur-Oudon 5.2.1644 Filleule de Nicolas Sauvaget & Jehanne Allard. Que je suppose celle qui x1 Louis **PERRAULT** x2 1677 Pierre **DANGRIS** Dont postérité

8-Jeanne ROYNARD x La Chapelle-sur-Oudon 28.11.1652 François **CHERBONNEAU** Dont postérité suivra

¹³ AD72-H485

¹⁴ AD72-H485 Assises de la seigneurie du Prieuré de la Jaillette

Pierre Allard x Françoise Bernier

cordonnier, puis M^d hotelier au Bourg dès 1684

Le 11.2.1709 Pierre Allard M^d à Nyoiseau baille à Yves Bodin closier & Michelle Teillais sa femme la closerie du Grand Tertre à Nyoiseau pour 5 ans (AD49-5^E32/001).

Le 22.2.1709 Pierre Allard M^d et Pierre Allard N^{re} au bourg de Nyoiseau, fermiers de la terre & seigneurie du Prieuré St Blaize, baillent à Pierre Guyon closier et Jeanne Dupuis sa femme pour 5 ans la closerie de la Jucquelière à Bouillé (AD49-5^E32/001).

Le 21.7.1731 succession de †Pierre Allard et de †Françoise Bernier son épouse, situés à Nyoiseau, Chatelais, à chacun de Me Pierre Allard N^{re} royal, Me Mathurin François Allard Prêtre, René François et Marguerite Allard frère et sœurs enfants et héritiers de Pierre Allard N^{re} royal et par cette représentation héritiers pour une moitié desdits †Pierre Allard et Bernier leurs ayeux, et h. femme Renée Allard veuve de Antoine Hayer héritière pour l'autre moitié...(AD49-5^E32/014)

Le 19.7.1727 Pierre Allard M^d au bourg de Nyoiseau baille à 1/2 à Joseph Raimbault closier et Françoise Freuslon son épouse, pour 5 ans, le closerie de la Rochellerais à Chatelais (AD49-5^E32/011)

Pierre ALLARD x Françoise BERNIER

1-Pierre ALLARD Notaire x /1712 Marguerite SAUNIER

11-Pierre ALLARD Notaire x Louvaines 8.2.1734 Marie DABURON

12-Anne ALLARD †Nyoiseau 16.4.1716 à 4 ans Petite fille de Pierre Allard et nièce de Antoine Hayer

13-Marguerite ALLARD °Nyoiseau 17.7.1714 x Nyoiseau 24.12.1735 Philippe **GROSBOIS** voir postérité à GROSBOIS

14-Alexis ALLARD °Nyoiseau 27.12.1716

2-Anne ALLARD °Nyoiseau 7.1.1676 †bas âge

3-Marie ALLARD †Nyoiseau 26.3.1683

4-François-Marie ALLARD °Nyoiseau 23.6.1684

5-Renée ALLARD °Nyoiseau 26.2.1686 x Nyoiseau 10.11.1710 Anthoine **HAYER**

51-Antoine HAYER †Nyoiseau 12.7.1716 à 4 ans Petit-fils de Pierre Allard, neveu de Pierre Allard

52-Marie HAYER °Nyoiseau 16.9.1716

53-Antoine HAYER °Nyoiseau 29.11.1717

54-Nicolas HAYER °Nyoiseau 30.3.1719 Filleul de Marie Dugrais épouse de Pierre Perrault

6-Françoise ALLARD †Nyoiseau 23.3.1713 Soeur de Pierre Allard notaire en 1713. Parente de Anthoine Hayer maréchal en oeuvres blanches et soeur de Renée Allard. Soeur de Renée Allard et cousine de René Paillart de la Chapelle-sur-Oudon x Nyoiseau 9.2.1712 Pierre **GARNIER** menuisier

7-Jeanne ALLARD †Nyoiseau 24.9.1689

non rattachés pour le moment :

Jacques ALLARD °ca 1834 x Louise RAYER

1-Louise-Jeanne-Henriette ALLARD °La Pouëze 25 mai 1864 « Jacques Allard, 30 ans, cultivateur à la Chicasnère de cette commune, et Louise Rayer, en présence de Louis Cottenceau, 47 ans, herboriste à La Lande et Louis Poirier 38 ans fendeur d'ardoise en ce bourg, tous deux amis seulement » †La Pouëze 4 août 1868

François ALLARD °ca 1816 †La Pouëze, le 17 mars 1880 x Pauline RETIF

1-Anne ALLARD °La Pouëze 10 février 1857 x La Pouëze 29 avril 1890 Jean **HUET** « Jean Huet, 32 ans, né à saint Georges sur Loire le 9 octobre 1859, cultivateur à la Joubardière en cette commune, veuf en 1ères noces de Marie Emerance Crasnier, décédé à La Pouëze le 20 mars 1888, fils de Joseph Huet, cultivateur, domicilié à Ste Emerance en cette commune, ici présent, et de feu Anne Delaunay décédée à La Pouëze 22 août 1875, et Anne Allard, 33 ans, née à La Pouëze le 10 février 1857,

célibataire, fille de feu François Allard, décédé à La Pouëze, le 17 mars 1880, et de Pauline Rétif sa veuve »

2-Henri-Jean ALLARD °La Pouëze 12 juin 1863 « fils de François Allard, 47 ans, cultivateur à la Sécherie, et de Pauline Rétif, 37 ans, en présence de François Jacques Allard, 30 ans, cultivateur, oncle paternel, et de Barthélémy Bouvet, 27 ans, cultivateur, oncle maternel par alliance, tous deux domiciliés à La Pouëze »

3-Maurice-François ALLARD °La Pouëze 9 juillet 1869 « François Allard, 53 ans, cultivateur à la Sécherie en cette commune, et Pauline Retif, 44 ans, fermière, en présence de Maurice Rétif, 37 ans, cultivateur à St Clément de la Place, parrain et oncle maternel de l'enfant »

Emile ALLARD °Trélazé 17 octobre 1846 Fils de Guy Allard, journalier, et de Marie Fessard, domiciliés à Buhaut à Trélazé x La Pouëze 9 août 1869 Marie-Louise CHOQUENÉE « °La Pouëze 1843 lingère fille de Pierre Jean Toussaint Choquené, fendeur d'ardoises, et de Perrine Foucault, domiciliés au bourg de La Pouëze, en présence de Auguste Allard, 35 ans, ouvrier d'en bas, Pierre Allard, 32 ans, fendeur d'ardoises, tous deux frères du marié, et Jean Choquené, 53 ans, fendeur d'ardoises, oncle paternel de la mariée, tous trois domiciliés à Trélazé, et de Jacques Jemin, 48 ans, journalier à La Pouëze, oncle paternel de la mariée »

1-Emile ALLARD °La Pouëze 31 décembre 1874 « fils de Emile Allard, fendeur d'ardoises, domicilié à la Barre, âgé de 27 ans, et de Marie Choquenée, sans profession, 31 ans, en présence de Pierre Choquené, 60 ans, grand père paternel de l'enfant » x Vern 14 janvier 1901 Anne CHIRON

2-Pierre-Alfred ALLARD °La Pouëze 6 décembre 1876 « fils de Emile Allard, fendeur d'ardoises, 30 ans, domicilié à la Barre à La Pouëze, et de Marie Choquenée, en présence de Pierre Choquené fendeur d'ardoises, 25 ans, domicilié à la Barre, oncle maternel et parrain de l'enfant »

Alfred Louis ALLARD °ca 1846 x Justine PAPIAU

1-Alfred Eugène ALLARD °La Pouëze 25 janvier 1878 « fils de Alfred Louis Allard, couvreur, 32 ans, domicilié à la Barre à La Pouëze, et de Justine Papiou, sans profession, 27 ans, en présence de **François Allard, couvreur, 56 ans, grand père paternel de l'enfant**, et de Jacques Papiou, jardinier au château de l'Epinière, 60 ans, grand père maternel de l'enfant, domicilié à La Pouëze »

2-Eugène-Valentin ALLARD °La Pouëze 3 juillet 1883 « fils de Alfred Allard, couvreur, 38 ans, domicilié à la Barre, et de Justine Papiou, 33 ans »

3-François-Gaston ALLARD °La Pouëze 10 octobre 1881 « fils de Alfred Allard, 36 ans, couvreur, domicilié au bourg de La Pouëze, et de Justine Papiou, en présence de Pierre Papiou, 27 ans charron, oncle et parrain de l'enfant, François Allard, 61 ans, couvreur, grand père de l'enfant domicilié à La Pouëze »

Abraham ALLARD °ca 1806 charpentier au bourg de La Pouëze x Madeleine ROBERT

1-Adolphe ALLARD °La Pouëze 20 septembre 1856 †La Pouëze 28 octobre 1899 « inhumé Adolphe Allard, machiniste, demeurant à la Barre, 43 ans, né à La Pouëze le 20 septembre 1856, époux de Renée Marie Hortion » x Renée Marie HORTION Dont postérité suivra

Adolphe ALLARD °La Pouëze 20 septembre 1856 †La Pouëze 28 octobre 1899 « inhumé Adolphe Allard, machiniste, demeurant à la Barre, 43 ans, né à La Pouëze le 20 septembre 1856, époux de Renée Marie Hortion » Fils de Abraham ALLARD et de Madeleine ROBERT x Renée Marie HORTION °La Pouëze 20 septembre 1856 **[oui, elle est bien née le même jour que son mari]**

1-Marie-Renée-Augustine ALLARD °La Pouëze 27 septembre 1882 « fille de Adolphe Allard, machiniste, 26 ans, domicilié à La Pouëze, et de Renée Orhtion lingère 26 ans »

2-Louise-Augustine ALLARD °La Pouëze 21 juin 1888 « fille de Adolphe Allard, chauffeur, et de Renée Ortion, demeurant à la Barre »

3-Fernande-Anasthasie-Françoise ALLARD °La Pouëze 2 mai 1890 « fille de Adolphe Allard, chauffeur, demeurant à la Barre, et de Renée Hortion » x La Pouëze 25 avril 1911 Louis Joseph **ROUILLERE**

Perrine ALLARD °ca 1572 †La Jaillette 14.5.1632

René ALLARD x La Jaillette 26.6.1698 (sans filiation) Renée CHUPPE

Jacques ALLARD x N.

1-Jacques ALLARD °La Jaillette 17.7.1655 Filleul de Mathurin Couet et de Mathurine Besnier de StMartin-du-Bois

René ALLARD x Renée JUBIN

1-Renée ALLARD °La Jaillette 5.8.1703 Filleule de Louis Pontonnier et de Jacquine Trillot

René ALLARD x Jacquine QUETIER

1-Jeanne ALLARD x Montreuil-sur-Maine 6.11.1668 René **ROUSSEAU**

2-Renée ALLARD x Montreuil-sur-Maine 27.6.1684 Jean DELESTRE

Pierre ALLARD x Jeanne DOUESTEAU

1-Jeanne ALLARD °Montreuil-sur-Maine 24.3.1639 Filleul de Jean Menard & de Mauricette Douesteau

Jeanne ALLARD x Maurice **DENOS** Vit à la Petite Thébaudière en 1653

1-Françoise DENOS °Montreuil-sur-Maine 30.10.1642 Filleule de François Bonnet & de Perine Belier

2-Maurice DENOS °Montreuil-sur-Maine 17.3.1653 Filleul de René Allard de Loupvennes & de Jacquine Thibault femme de René Beaumont

3-Françoise DENOS x S'Martin-du-Bois 21.1.1675 Pierre **GERNIGON**

Maurice ALLARD x N.

1-Jean ALLARD x Montreuil-sur-Maine 29.2.1668 Jeanne DENOUES Fille de †Jean & Mauricette Gareau

René ALLARD x Geneviève POINTEAU

1-Renée ALLARD x S'Aubin-du-Pavoil 1.7.1716 François **GUILLET**

11-Renée GUILLET x S'Aubin-du-Pavoil 18.4.1752 **BRICHET**

François ALLARD x Marie DESHAIS

1-Jeanne ALLARD x S'Aubin-du-Pavoil 31.1.1673 Jean **RONDEAU**

Marie ALLARD x Antoine **SAULOU** Dont postérité PALUD

François ALLARD x Marie DELESTRE

1-Perrine ALLARD °La Chapelle-sur-Oudon 10.4.1634 Filleule de Jehan Roynard & Nicole Delestre

2-François ALLARD °La Chapelle-sur-Oudon 10.10.1636 Filleul de Mathurin Allard & Marie Richard

Perrine DESHAYS °ca 1635 †Louvaines 4.1.1705 x Denis **ALLARD** †/elle

1-Pierre ALLARD cité en 1705

Michel DESHAYS x Renée PRIMAULT

1-René DESHAYS x Louvaines 29.6.1624 Perrine LEVAYER Fille de Jacques & Marguerite SAGET

Jean ALLARD †/1687 x Jeanne CHERAY †/1687

1-Julienne ALLARD °La Pouëze x Vritz 8.7.1687 Louis ROYNARD Fils de Louis & Louise Fiat

Jacques ALLARD cordonnier à Saint-Lambert-de-la-Potherie x1 Anne AUBRI †/1747 x2 Marie LEPRESTRE

1-Jacques ALLARD menuisier au Bourg x La Pouëze 26.6.1747 Louise BOUET Fille de Robert aubergiste & †Louise Cranier

11-René-Louis ALLARD °La Pouëze 30.12.1749 Filleul de René Cranier & Renée Esnou

Mathurin ALLARD †/1671 x /1638 Jeanne DELESTRE

- 1-Mathurine ALLARD °ca 1638 x Louvaines 21.9.1671 René **HIRET** Fils de Michel Hiret et de Jacqueline Odio, neveu de François Odio, cousin de Pierre Daburon
2-Pierre ALLARD †S^{te}Gemmes-d'Andigné 7.3.1637

Jean ALLARD †/1640 x /1640 Marie BERTRAN

- 1-René ALLARD x S^{te}Gemmes-d'Andigné 20.8.1640 Marie SUHARD
11-Pierre ALLARD x S^{te}Gemmes-d'Andigné 5.2.1674 Jeanne BURON
111-Sébastienne ALLARD °S^{te}Gemmes-d'Andigné 30.4.1675 †bas âge
112-Pierre ALLARD °S^{te}Gemmes-d'Andigné 8.1.1676
113-René ALLARD °S^{te}Gemmes-d'Andigné 17.8.1681
12-René ALLARD °S^{te}Gemmes-d'Andigné 5.9.1661
2-René ALLARD x S^{te}Gemmes-d'Andigné 2.5.1636 Renée GUILLET
21-René ALLARD x S^{te}Gemmes-d'Andigné 20.11.1660 Jacqueline MANCEAU
211-Jacquine ALLARD °S^{te}Gemmes-d'Andigné 3.2.1663 x Loiré 13.1.1688 Mathieu **MALNOUË**
212-Pierre ALLARD °S^{te}Gemmes-d'Andigné 15.5.1667 Filleul de Pierre Allard x S^{te}Gemmes -d'Andigné 7.7.1694 Renée SUHARD
213-Françoise ALLARD °S^{te}Gemmes-d'Andigné 20.4.1671

François ALLARD x Barbe BELIARD

- 1-Laurent ALLARD °S^{te}Gemmes-d'Andigné 28.10.1662 †bas âge
2-François ALLARD °S^{te}Gemmes-d'Andigné 19.10.1666
3-Etienne ALLARD °S^{te}Gemmes-d'Andigné 8.3.1668 Filleul de Etienne Moreau et de Marguerite Ricoul
4-Jeanne ALLARD °Ste-Gemmes-d'Andigné 30.12.1670
5-François ALLARD °Ste-Gemmes-d'Andigné 28.10.1672
6-François ALLARD °Ste-Gemmes-d'Andigné 3.7.1674
7-Mathurin ALLARD °Ste-Gemmes-d'Andigné 7.4.1676 †bas âge

René ALLARD x Marie DENOUE

- 1-Anne ALLARD °ca 1742 x Louvaines 18.11.1772 René THIBAUT Fils de Jacques & Jeanne Thibault
2-Germain ALLARD cité en 1772
3-Jean ALLARD cité en 1772
4-Germain ALLARD x La Jailleite 11.2.1783 Marie GUILLON
5-Marie ALLARD °Louvaines 5.2.1743 Filleule de Charles Desnos oncle d'Aviré, et de Renée Pasquer tante

Mathurin ALLARD x Jeanne CRANNIER

- 1-Pierre ALLARD °La Chapelle-sur-Oudon cordonnier x Andigné 8.2.1650 Renée ERNAULT
2-Jean ALLARD °La Chapelle-sur-Oudon x Andigné 22.9.1656 Perrine LETOURNEUX
21-Jean ALLARD x La Chapelle-sur-Oudon 26.2.1688 Jeanne GUEMATS

René ALLARD x Françoise LANGEREAU

- 1-René ALLARD x Andigné 28.9.1728 Marie DELESTRE
11-Pierre ALLARD x Andigné 30.9.1755 Marie GUILLEU
2-Françoise ALLARD °ca 1704 x S'Aubin-du-Pavoil 8.6.1734 Pierre **PICOREAU**

Louis ALLARD x Louise RAGOT

- 1-Pierre ALLARD °Le Lion-d'Angers ca 1671 journalier x Andigné 7.1.1700 Jeanne FAUCHEUX

Vincent ALLARD x Michelle PINAUD

- 1-René ALLARD °La Lion-d'Angers ca 1668 tailleur de pierres x Andigné 18.6.1692 Marguerite MARSOLLEAU

René ALLARD x1 Jeanne BELLANGER x2 Andigné 12.1.1672 Jacqueline COUé x3 Andigné 9.1.1676 Renée RONFLÉ

1-Marguerite ALLARD °Montreuil-sur-Maine 4.9.1668 Filleule de Augustin Thibault & Marguerite Bordier

Jean ALLARD x Perrine AUGÉUL

1-Claude ALLARD °Montreuil-sur-Maine x Andigné 27.11.1781 Mathe-Aimée PELETIER

Pierre ALLARD x Anne BREON

1-Louis ALLARD °Le Lion-d'Angers 25.9.1758 x Andigné 25.9.1758 Marguerite PELTIER

11-René ALLARD °Le Lion-d'Angers ca 1766 x Andigné 27.2.1786 Renée LEMESLE Fille de René é Renée Richard

Pierre ALLARD x Marie GUILLON

1-Pierre ALLARD vit à Andigné

2-Marie ALLARD †Louvaines 21.4.1803

Marin ALLARD

1-Jeanne ALLARD †Louvaines 29.6.1716 x2 Jean **HIRET** †/elle

Sébastien ALLARD °ca 1673 †Louvaines 12.8.1739 Sur sa sépulture il est dit frère de Marin Allard présent x Marie PATRIN †1739/1761

1-Anne ALLARD °Louvaines 25.5.1716 †idem 13.7.1717 Filleule de Jacques Alard et de Anne Patrin de StMartin-du-Bois

2-Sébastien ALLARD °Louvaines 8.8.1717 Filleul de Charles Allard et de Renée Plaçais. Cité en 1761

3-Anne ALLARD °Louvaines 24.1.1729 Filleule de René Hamelin closier à StMartin-du-Bois, et de Marie Porcher célibataire. x Louvaines 10.11.1761 René **LAURENT** Fils de Pierre & Perrine Lemesle

4-Marie ALLARD °Louvaines 25.3.1720 Filleule de Jean Hiret closier à StMartin-du-Bois et de Marie Allard sa soeur

5-Mathurin ALLARD Cité en 1761

6-René ALLARD °Louvaines 27.5.1727 Filleul de René Girardière son cousin & de Marie Allard sa belle-soeur

Pierre ALLARD x S'Martin-du-Bois 27.6.1606 (sans filiation) Renée GODINIER

1-Pierre ALLARD °S'Martin du Bois 20.2.1609

2-Pierre ALLARD °St Martin du Bois 19.2.1607

François ALLARD x St-Martin-du-Bois 31.1.1607 (sans filiation) Perrine LANGLOIS

1-Renée ALLARD °St Martin du Bois 3.11.1607

2-François ALLARD °St Martin du Bois 31.8.1611 x St-Martin-du-Bois 23.11.1632 Claude LOYER

François ALLARD x /1641 Fleurance JALMAIN

1-Jeanne ALLARD °S'Martin du Bois 10.9.1641

2-Jean ALLARD °S'Martin du Bois Mai 1943

3-Claude ALLARD °S'Martin du Bois 12.6.1644

4-Jacquine ALLARD °St Martin du Bois 5.3.1646

5-Jean ALLARD °St Martin du Bois 12.4.1648

Jacques ALLARD x St-Martin-du-Bois 3.8.1640 (sans filiation) Jeanne THEBAUT

1-Jeanne ALLARD °St Martin du Bois 25.9.1641

2-Renée ALLARD °St Martin du Bois 13.4.1643

3-Martin ALLARD °S'Martin du Bois 10.11.1646 x Montreuil-sur-Maine 28.4.1671 Renée GAUMER Fille de Michel & Mauricette Bellier

4-Françoise ALLARD °St Martin du Bois 6.3.1652

5-Jacques ALLARD cité en 1671

Jacques ALLARD x Marie CITOLEUX

1-Madeleine ALLARD °St Martin du Bois 17.2.1731
2-Marie ALLARD °St Martin du Bois 17.2.1731
3-Marie Madeleine ALLARD °St Martin du Bois 24.5.1732

Jean ALLARD x Renée VALLET

1-Louis ALLARD °St Martin du Bois 25.3.1643
2-Pierre ALLARD °St Martin du Bois 25.3.1643

Sébastien ALLARD x Marie PIET

1-Jean-Pierre ALLARD x Louvaines 12.9.1807 Perrine POIRIER

Gregoire ALLARD x Perrine PELLETIER

1-René ALLARD x Chambellay(49) 25.6.1682 Renée DENOUE
11-Renée ALLARD x Chambellay 22.11.1712 Jacques LEVEQUE
111-René LEVEQUE °Chambellay 26.10.1714
112-Jacques LEVEQUE °Chambellay 16.6.1716
113-Pierre LEVEQUE °Chambellay 22.7.1718
114-Hubert LEVEQUE °Chambellay 3.2.1720
115-Marie LEVEQUE °Chambellay 15.10.1721
116-René LEVEQUE °Chambellay 18.6.1723
117-Renée LEVEQUE °Chambellay 29.4.1726
12-Jean ALLARD x Chambellay 22.11.1726 Perrine SUREAU fille de Louis et Renée Allard
121-Jean ALLARD °Chambellay 29.8.1727
13-Hubert ALLARD x Chambellay 9.2.1726 Perrine VIGNAIS fille de Pierre et Jacquine Corbin
131-Hubert ALLARD x Chambellay 26.11.1754 Perrine SURÉ
132-Perrine ALLARD x Chambellay 28.10.1755 André **LEMOINE**

Hubert ALLARD x Marie CORNU

1-René ALLARD °Louvaines 2.7.1766 Petit-fils de René Allard & de Louise Maçon
2-Marie ALLARD °Louvaines 2.7.1767 tïdem 11.5.1768
3-Marie-Jeanne ALLARD °Louvaines 3.4.1769

Julien ALLARD x Jacquine CRASNIER

1-Renée ALLARD x Brain-sur-Longuenée 25.10.1683 René **PAIGIS**

Pierre ALLARD x Marie VANNIER

1-Pierre ALLARD °Nyoiseau ca 1715 x Combrée 6.2.1741 N.
2-Charles ALLARD Cavalier à la maréchaussée à Mayenne en 1741

Etienne ALLARD x Mathurine AUGÉUL

1-René ALLARD °ca 1707 x Grez-Neuville 11.2.1738 Anne ROUSSEAU
11-Louis ALLARD °ca 1739 x Grez-Neuville 7.10.1766 Françoise THIBAUT
12-René ALLARD °ca 1741 x Grez-Neuville 22.11.1768 Marie CHATELAIN
2-Pierre ALLARD °ca 1709 x Grez-Neuville 17.8.1741 Françoise THIBAUT
21-Louis ALLARD x Grez-Neuville 9.11.1778 Marie HOUDBINE

Louis ALLARD x Françoise THIBAUT

1-Louis ALLARD °ca 1771 x Grez-Neuville 27.2.1797 Anne POILANE

Marin ALLARD x /1658 Andrée PREZELIN †/1681

1-Pierre ALLARD °ca 1658 x1 St-Martin-du-Bois Jeanne BOIVIN x2 St-Martin-du-Bois 9.6.1682 Perrine
MONSELET fille de Simon et Jeanne Beaumont

11-Charles ALLARD °St-Martin-du-Bois 26.5.1684 serviteur x St-Martin-du-Bois 19.11.1715 Françoise DELAHAYE

12-Jean ALLARD °St-Martin-du-Bois 8.4.1686

2-Marin ALLARD °Souvigné x St-Martin-du-Bois 9.11.1666 Anne POIRIER

21-Marin ALLARD x S'Martin-du-Bois 4.9.1691 Jeanne MERCIER

211-Marin ALLARD °S'Martin du Bois 10.5.1700

212-Anne ALLARD °St Martin du Bois 11.7.1701

213-Mathurin ALLARD °St Martin du Bois 10.5.1703

22-Florent ALLARD °ca 1680 x St-Martin-du-Bois 6.2.1703 Perrine RICHARD

221-Marin ALLARD °St Martin du Bois 9.6.1705

222-Jeanne ALLARD °St Martin du Bois 23.7.1706

23-Renée ALLARD °ca 1677 x St-Martin-du-Bois 18.4.1697 Louis **SUREAU**

24-René ALLARD °ca 1687 x St-Martin-du-Bois 24.9.1716 Renée PLACAIS

René ALLARD x Louise PLESSIS

1-Louise ALLARD °La Pouäze 6.1.1780 x Brain-sur-Longuenée 6 floréal XIII Pierre POIRIER °la Membrolle Voiturier. Fils de Jacques & Marie Chretien

Jean ALLARD x1 Georgine MENARD x2 St-Martin-du-Bois 4.11.1655 Jacqueline ROUSSEAU

Mathurin-Pierre ALLARD °Grez(49) ca 1697 †Daon(53) 19.8.1741 m^d tanneur vit au Lion-d'Angers, beau-frère de Louis Lelievre du Lion en 1741 x Magdeleine LELIEVRE

Pierre ALLARD x Jeanne SUREAU

1-Perrine ALLARD x Louvaines 29.10.1624 Jean **CHAPON**